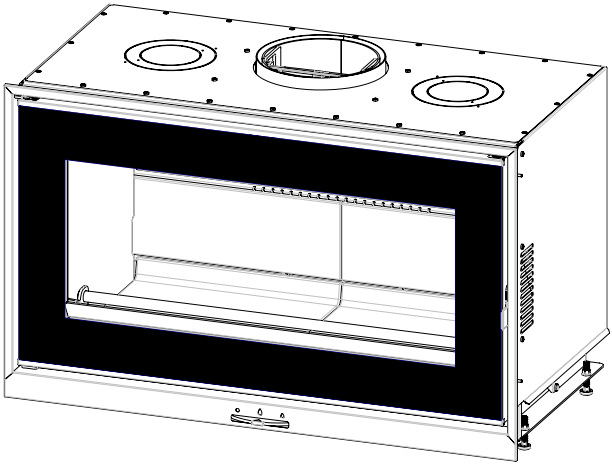
MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **FR**



INSERT

VIVO 90 WOOD 5S

Traductions des instructions en langue originale

MCZ

8902522800

INDEX

INDEX II
INTRODUCTION 1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE 2
2-CHOIX DU COMBUSTIBLE 10
3-INSTALLATION 12
4-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 18
5-DÉBALLAGE 23
6-MISE EN PLACE 26
7-PRISE D'AIR 28
8-CONDUIT DE FUMÉES 30
9-ISOLATION 31
10-VENTILATION 32
11-MODES DE FONCTIONNEMENT 33
12-PREMIER ALLUMAGE 36
13-CONTRÔLE DE LA COMBUSTION 40
14- PORTE DU FOYER 43
15-ACCESSOIRES 44
16-NETTOYAGE 45

INTRODUCTION

Très cher Client,
nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.
Pour vous permettre d'obtenir les meilleures performances possibles de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.
Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement depuis le site Internet de l'entreprise.
Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.
En Italie, pour les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, la réglementation de référence est le décret ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le système est l'ensemble Générateur + Cheminée + Prise d'air).

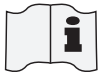
RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.
Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue ni adaptée ni reproduite, même partiellement, sous une autre forme ni par aucun moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de la société MCZ Group Spa.
La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits en vertu de la loi.

CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prendre soin de ce manuel et le conserver dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire au revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il peut également être téléchargé à partir du site web de l'entreprise www. mczgroup.com/support/mcz en suivant les instructions simples.
- Le « texte en gras » requiert une attention particulière du lecteur.
- « *Le texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour d'éventuels renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	**ATTENTION :** Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le **non-respect des instructions, peut entraîner de graves dommages au produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent**.
	**INFORMATIONS :** Le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.
	**SÉQUENCES OPÉRATIONNELLES :** Séquence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.
	**MANUEL** Consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.

⚠ MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

•Avant de commencer toute opération, l'utilisateur et toute personne s'apprêtant à intervenir sur le produit doivent avoir lu et compris les mises en garde importantes figurant dans le manuel d'installation et d'utilisation.. Cela garantira une utilisation du produit en toute sécurité tout en optimisant les avantages environnementaux découlant de l'utilisation de ce générateur de chaleur.

- La mise en place de l'installation thermique (générateur + branchement électrique + apport d'air comburant + système d'évacuation des produits de la combustion + éventuelle installation hydraulique/aéraulique) doit être réalisée dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur, et par un technicien qualifié, lequel devra remettre au responsable de l'installation une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit qui en résulte.
- **Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.**
- Respecter les prescriptions d'installation, les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles et les indications sur l'élimination du produit et de son emballage qui sont spécifiées dans le manuel.
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas introduire de combustible autre que le bois dans le foyer.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience ou les connaissances nécessaires, à condition d'être surveillés ou après avoir reçu des**

instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et à la compréhension des dangers qui lui sont inhérents. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien devant être effectués par l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Éliminer les cendres de combustion en respectant les modalités prévues par la loi en vigueur.
- Les emballages NE sont PAS des jouets, ils peuvent provoquer des risques d'asphyxie ou d'étranglement et d'autres risques pour la santé ! Les personnes (y compris les enfants) ayant des capacités psychiques ou motrices, ou manquant d'expérience et de connaissances doivent être tenues à l'écart des emballages.
- Ne pas se servir du produit comme d'une échelle ou d'une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- Les opérations d'entretien du produit, à effectuer tous les ans, ne doivent être menées que par un opérateur habilité. Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées. Contrôler et vider périodiquement les parties pouvant être inspectées du canal de fumée (p. ex. bouchons des raccords en T).
- Maintenir le système d'évacuation des fumées (conduit de raccordement + cheminée) propre d'après la fréquence et les instructions du présent manuel. Un entretien inadéquat du système d'évacuation des fumées peut entraîner l'obstruction de la cheminée et, par conséquent, l'évacuation de fumées dangereuses dans la pièce.
- Une utilisation non conforme ou incorrecte ainsi que le défaut d'entretien du produit peuvent engendrer des situations dangereuses et/ou un fonctionnement irrégulier.
- Le fabricant est dégagé de toute responsabilité civile et pénale en cas de dommages causés par une utilisation non conforme aux réglementations et aux lois en vigueur et par une mauvaise utilisation et/ou à une modification/altération du produit et/ou de l'un de ses accessoires.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Il est conseillé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de les remplacer.
- N'utiliser que des pièces de rechange originales. Le revendeur, la station technique ou le personnel qualifié peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
- Pendant le fonctionnement, le produit atteint des températures élevées (porte, poignée, vitre, tuyau d'évacuation des fumées...) : tenir les enfants et les animaux à l'écart et utiliser des équipements de protection individuelle appropriés tels que des gants ignifugés pour se protéger de la chaleur et des systèmes d'actionnement du type « main froide » fournis avec le produit.
- Dans les produits à air chaud canalisable, la température de l'air peut atteindre des températures très élevées, même de l'ordre de 150 °C : il est donc nécessaire d'isoler toute canalisation avec des matériaux appropriés dans les traversées en contact avec des surfaces inflammables ou qui sont concernées par la température (par ex changement de couleur, gaines pour le passage des câbles électriques, isolation du bâtiment, etc.).
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée. Lors du fonctionnement, toutes les portes du produit doivent rester fermées.**
- **Pendant la période d'inutilisation, tous les registres d'air de combustion et les portes de l'appareil doivent rester fermés.**
- Si l'alimentation électrique du produit est prévue, celui-ci doit être raccordé à une installation munie d'un système efficace de mise à la terre.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- Ne pas laisser le produit entrer en contact avec de l'eau (ou d'autres liquides) de quelque manière que ce soit, surtout s'il contient des pièces électriques sous tension susceptibles de tomber en panne et de créer un risque d'électrocution.
- Ne pas utiliser de détergents pour laver le produit car il y a un risque d'endommager les pièces esthétiques du produit.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne pas trop chauffer la pièce où l'on séjourne et où le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Installer le produit dans des locaux qui ne présentent pas de risque d'incendie et qui sont équipés de tous les services comme les alimentations (air et électriques, le cas échéant) et les évacuations pour les fumées.
- En cas de feu de cheminée, fermer tous les registres d'air de combustion, débrancher le produit du réseau électrique (le cas échéant) et ne jamais ouvrir la porte coupe-feu. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- À l'exception des installations étanches (produit certifié étanche et canalisation à l'extérieur de l'air comburant + raccordement à la cheminée réalisés hermétiquement par rapport à l'environnement d'installation), il est interdit de faire cohabiter dans le même local ou dans des locaux communicants des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu qui aspirent l'air comburant dans le local où ils sont installés, ou d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage des locaux, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité et à l'abri des intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de revêtements de sol réalisés avec des matériaux inflammables.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel reposera le poids du produit et prévoir une isolation correcte s'il est construit dans un matériau inflammable (p. ex. bois, moquette, plastique).
- **Si des pièces électriques sous tension sont prévues, n'alimenter le produit qu'une fois son assemblage terminé.**
- **Débrancher l'appareil de l'alimentation à 230 V (le cas échéant) avant d'effectuer toute opération d'entretien Le retrait de la fiche doit s'effectuer de manière à ce qu'un opérateur puisse vérifier de n'importe quel point auquel il peut accéder que la fiche reste débranchée.**
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée en raison du premier échauffement de la peinture ; maintenir le local dans lequel il est installé bien aéré.
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

- Pour toute information, en cas de problème ou de dysfonctionnement, s'adresser au revendeur ou à un personnel qualifié.
- N'utiliser que le combustible déclaré par le Fabricant.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée en raison du premier échauffement de la peinture. Il faut donc bien maintenir le local dans lequel il est installé bien aéré.
- Contrôler et vider périodiquement les parties pouvant être inspectées du canal de fumée (p. ex. bouchons des raccords en T)
- Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation car il doit accompagner le produit toute sa vie durant. En cas de vente ou de transfert à un autre utilisateur, il faut toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur d'un local.

CONDITIONS DE GARANTIE

Pour connaître la durée, les termes, les conditions et les limitations de la garantie conventionnelle de MCZ, consulter la fiche cartonnée de garantie incluse avec le produit.

Informations pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs





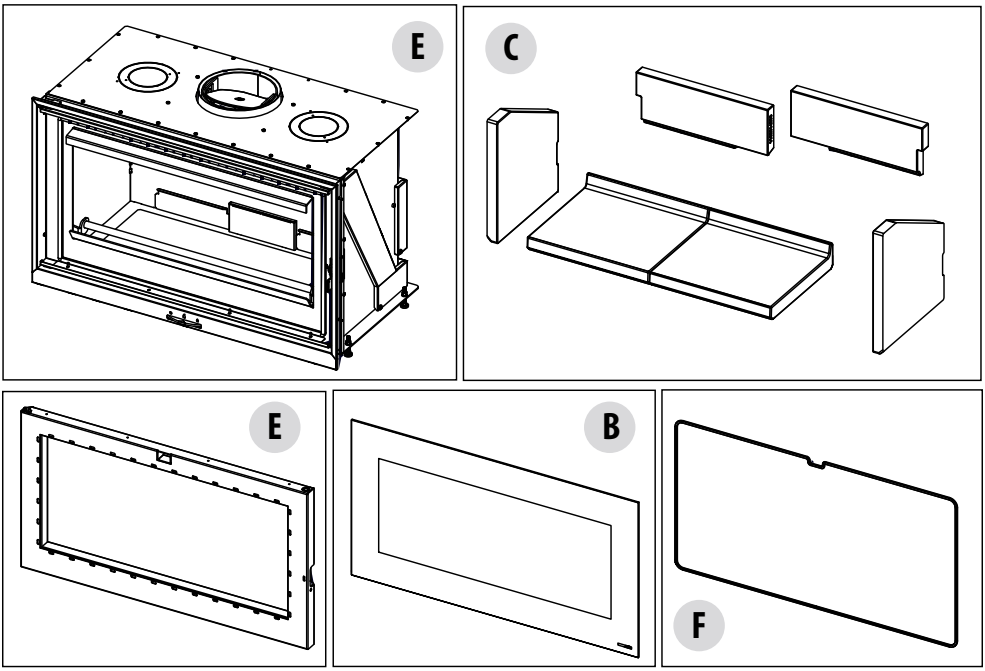
Ce symbole, qui apparaît sur le produit, les piles, les accumulateurs, leur emballage ou leur documentation, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs inclus, à la fin de leur cycle de vie, ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets ménagers.
Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut entraîner le dégagement de substances dangereuses contenues dans les produits. Afin d'éviter tout atteinte à l'environnement ou à la santé, l'utilisateur est invité à séparer cet équipement, et/ou les piles ou accumulateurs inclus, des autres types de déchets et à les remettre au centre de collecte municipal. Il est possible de demander au distributeur qu'il effectue l'enlèvement du déchet d'équipement électrique et électronique aux conditions et selon les procédures établies par la directive DEEE 2012/19/UE et ses transpositions nationales.
Le ramassage, le tri sélectif et le traitement correct des équipements électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et la protection de la santé.
Pour de plus amples informations sur les centres de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, de piles et accumulateurs, il est nécessaire de contacter les Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous l'entière responsabilité du propriétaire qui devra procéder conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.
À la fin de sa durée de vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service. L'élimination par tri sélectif du produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.

Le tableau suivant et la vue éclatée à laquelle il fait référence indiquent les principaux composants présents dans l'appareil et les instructions pour leur séparation correcte et leur élimination en fin de vie.
En particulier, les composants électriques et électroniques doivent être séparés et éliminés dans des centres agréés pour cette activité, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE et à ses transpositions nationales.



1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

LÉGENDE	COMMENT/OÙ ÉLIMINER	MATÉRIAUX
A REVÊTEMENT EXTÉRIEUR	Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau qui le compose :	Métal
		Vitre
		Carreaux ou céramiques
		Pierre
B VITRES DES PORTES	Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau qui le compose :	Vitrocéramique (porte coupe-feu) : éliminer avec les déchets inertes ou mixtes
		Verre trempé (porte du four) : éliminer avec le verre
C REVÊTEMENT INTÉRIEUR	Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau qui le compose :	Métal
		Matériaux réfractaires
		Panneaux isolants
		Vermiculite
		Isolants, vermiculite et matériaux réfractaires ayant été en contact avec la flamme ou les gaz d'échappement (à éliminer avec les déchets mixtes)
D COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	Éliminer séparément dans les centres autorisés, conformément à la directive DEEE 2012/19/EU et à sa transposition nationale.	Câblages, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougies d'allumage, cartes électroniques, batteries.
E STRUCTURE MÉTALLIQUE	Éliminer séparément avec le métal	
F COMPOSANTS NON RECYCLABLES	Éliminer avec les déchets mixtes	Ex. : Joints, tuyaux en caoutchouc, silicone ou en fibre, plastiques.
G COMPOSANTS HYDRAULIQUES	Tuyaux, raccords, vase d'expansion, vannes. Le cas échéant, les éliminer séparément en fonction de leur matériau constitutif :	Cuivre
		Laiton
		Acier
		Autres matériaux

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

Nos Produits à biocombustibles solides (ci-après désignés comme « Produits ») sont conçus et construits conformément à l'une des normes européennes suivantes harmonisées avec le règlement (UE) n° 305/2011 pour les produits de construction :

EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-6:2022 : « Appareils de chauffage domestiques alimentés par des granulés de bois » (ex-EN 14785)
EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-1:2022 : « Appareils électroménagers brûlant des bûches de bois **»** (ex-EN 13240)
EN 16510-1:2022 + EN 16510-2-2:2022 : « Inserts et cheminées à bois » (ex-EN 13229)

Les produits sont également conformes aux exigences essentielles de la directive **2009/125/CE (Éco Design)** et, le cas échéant, des directives :

2014/35/EU (LVD - directive Basse Tension)
2014/30/EU (EMC - directive Compatibilité Électromagnétique)
2014/53/UE (RED – directive Équipements Radioélectriques)
2011/65/EU (ROhS)

La déclaration de conformité CE, la déclaration de performance requise par le règlement européen 305/2011 et tous les autres documents de certification du produit peuvent être téléchargés en scannant le code QR figurant sur cette page (également présent sur l'étiquette du produit) ou en accédant à la page Internet www.mczgroup.com/support/mcz.

Cela dit, nous soulignons que :

- **Ce manuel et la fiche technique, disponibles également sur notre site Internet,** fournissent toutes les indications et informations spécifiques nécessaires et fondamentales pour le choix du produit, son installation correcte et le dimensionnement relatif de l'installation d'évacuation des fumées ;
- Les Produits doivent être **installés, contrôlés et entretenus** par un personnel habilité, selon les indications contenues dans ce manuel et conformément aux réglementations locales et aux normes d'installation et d'entretien en vigueur dans les différents pays, afin d'avoir une installation de chauffage efficace et correctement dimensionnée en fonction des exigences de la maison,
- **Si les produits sont soumis à des contraintes thermiques**, avec des surcharges non conformes aux indications de ce manuel, la machine s'usera prématurément, et en particulier les parties exposées à la chaleur directe de la flamme (par exemple la chambre de combustion) peuvent subir des modifications et des détériorations qui, entre autres, pourraient générer des bruits pendant le fonctionnement du produit en raison de la dilatation mécanique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des indications ci-dessus.

2-CHOIX DU COMBUSTIBLE

LE COMBUSTIBLE

Attention !
Utiliser uniquement du bois naturel. Il est strictement interdit d'utiliser des combustibles fossiles, du bois imprégné, peint ou collé, des feuilles d'aggloméré, du plastique ou des documents imprimés en couleur comme combustible. Ceux-ci polluent l'environnement et endommagent gravement la chambre de combustion et la cheminée.

Pour obtenir le rendement maximal de votre produit, il est fondamental d'utiliser du bois de qualité.
Vous trouverez ci-dessous quelques indications utiles pour une utilisation correcte du produit :

- Brûler exclusivement du bois naturel, non traité, ayant un taux d'humidité inférieur à 20 %, qui correspond au bois coupé avec 2 ans de séchage correct (voir les explications détaillées ci-dessous).
- Il est conseillé d'utiliser du bois de chauffage type hêtre-chêne-frêne-robinier-chêne rouvre. Les combustibles tels que le peuplier-pin-tilleul-châtaigner-eucalyptus-mythe sont des bois doux, c'est-à-dire tendres : ils ont un faible pouvoir calorifique.
- Il convient de préférer du bois fendu par rapport au bois rond, et des bûches de mesures uniformes, idéalement moyennes ou petites (5-15 cm de diamètre)
- Utiliser des bûches de bois d'une longueur conforme aux indications des données techniques : la longueur (25 ou 30 cm) dépend des dimensions de la plaque foyère dans la chambre de combustion.
- Toujours brûler le bois en position horizontale et non verticale.
- Pour chaque chargement, toujours utiliser la quantité de bois et la fréquence de chargement indiquées par le fabricant dans les données techniques. Toujours attendre l'extinction de la flamme pour effectuer le rechargement. Ne pas attendre plus de 10 minutes après l'extinction de la flamme pour effectuer le rechargement, car en refroidissant, les braises rende le rallumage de la flamme difficile, ce qui peut exiger de répéter la procédure de rallumage.
- Ne pas introduire de charges supérieures à celles indiquées dans les données techniques, afin d'éviter toute surchauffe du produit/de la cheminée et une combustion déséquilibrée et inefficace.

LE COMBUSTIBLE – humidité et stockage

Pour une combustion efficace du bois, l'humidité qu'il contient est cruciale :
en faisant du feu avec du bois très humide, une grande partie de l'énergie sera perdue en raison de l'évaporation de l'eau contenue dans le bois lui-même. Le bois humide produit une mauvaise combustion, ce qui augmente considérablement les émissions de polluants et les dépôts de suie et de créosote dans le conduit de fumées qui, dans le pire des cas, peuvent provoquer des incendies de la cheminée. D'autres inconvénients non négligeables sont l'encrassement accru de la vitre du produit et le dérangement des voisins par la fumée excessive de la cheminée.

Le tableau ci-dessous montre la réduction de l'humidité au fur et à mesure que le nombre de mois de séchage augmente, et le pouvoir calorifique correspondant d'1 kg de combustible brûlé.
Afin d'obtenir un état optimal pour l'utilisation, un temps de séchage de 24 mois est recommandé, ce qui correspond à un taux d'humidité de 16 % et à un pouvoir calorifique de 15 350 kJ/kg. Le même bois, après seulement 6 mois de séchage, aurait encore un taux d'humidité de 29 % avec une énergie inférieure de 25 % (12 200 kJ/kg).

EN RÉSUMÉ : 25 % de pouvoir calorifique en moins équivaut à perdre 1 bûche chargée sur 4 !

2-CHOIX DU COMBUSTIBLE

Taux d'humidité moyen du bois (%)		
	Bois stocké à l'abri pendant 3 mois après la coupe	
Temps de séchage	Humidité	Pouvoir calorifique (kJ/kg)
0 (bois vert)	75 %	
3 mois	44 %	
6 mois	29 %	12 200
9 mois	26 %	
12 mois	25 %	13 250
18 mois	17 %	
24 mois	16 % OPTIMAL	15 350
30 mois	15 %	

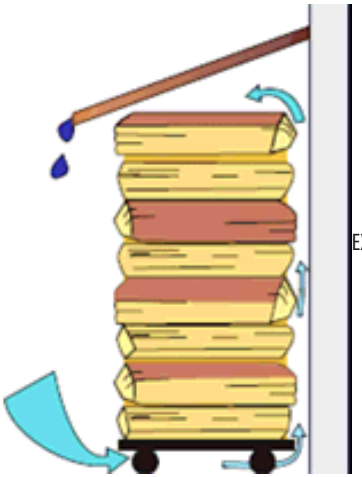
+25 %

Ci-dessous, quelques indications utiles concernant le stockage correct du bois :

- le bois stocké doit déjà être coupé pour l'utilisation.
- le séchage optimal est obtenu après 2 ans de stockage correct (des temps plus longs n'entraîneraient pas un séchage plus important).
- le bois doit être coupé en hiver et stocké à l'extérieur en été

Le stockage doit s'effectuer :

- dans un endroit bien ventilé et aéré
- dans un endroit couvert et à l'abri de la pluie et des rayons du soleil car le bois perdrait de sa qualité (NE PAS couvrir le bois avec des bâches touchant le sol, car elles auront l'effet d'un couvercle hermétiquement fermé et le bois deviendra encore plus humide).
- Si possible en plein air, sinon dans des locaux ou des caves bien aérés pour éviter la formation de moisissures (toujours laisser la fenêtre ouverte !).
- ne pas poser le bois directement sur le sol mais à une distance d'environ 20-30 cm pour éviter qu'il ne pourrisse.
- Le stockage du bois doit toujours être effectué en laissant une distance de sécurité suffisante de l'appareil de combustion - il faut toujours respecter les dispositions anti-incendie et de sécurité.



EXEMPLE DE STOCKAGE DU BOIS

3-INSTALLATION

PRÉAMBULE

La mise en place de l'installation thermique (générateur + apport d'air comburant + système d'évacuation des produits de la combustion + éventuelle installation hydraulique/aéraulique) doit être réalisée dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur[1], et par un technicien qualifié, lequel devra remettre au responsable de l'installation une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit qui en résulte.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux réglementations et aux lois en vigueur et d'usage inapproprié de l'appareil.

Il faudra notamment veiller à ce que :

- l'environnement soit adapté à l'installation de l'appareil (capacité de charge du sol, présence ou possibilité de réaliser une installation électrique/hydraulique/aéraulique adéquate si nécessaire, volume compatible avec les caractéristiques de l'appareil, etc.) ;
- l'appareil soit branché à un système d'évacuation des fumées correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1, résistant au feu de suie et qui respecte les distances prescrites des matériaux combustibles présents indiquées sur la plaque signalétique ;
- il y ait un débit d'air de combustion adapté au service de l'appareil ;
- d'autres appareils à combustion ou dispositifs d'aspiration installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression par rapport à l'extérieur.

[1] La réglementation nationale de référence pour l'installation des appareils domestiques est la UNI 10683 (IT) - DTU NF 24.1 (FR) - DIN 18896 (DE) - NBN B 61-002 (BE) - Real Decreto 1027/2007 (ES)

Il est notamment recommandé de respecter scrupuleusement les distances de sécurité des matériaux combustibles pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile pour effectuer l'entretien de l'appareil même, des tuyaux d'évacuation des fumées et du conduit de fumées.

Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.

Il est interdit d'installer le produit dans des locaux comportant un risque d'incendie.

À l'exception des installations étanches, la coexistence dans le même local ou dans des locaux communicants d'appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu qui aspirent l'air de combustion dans le local où ils sont installés, ou d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage des locaux, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, est également interdite.

Par installation étanche, on entend que le produit est certifié étanche et que son installation (canalisation de l'air de combustion et raccordement à la cheminée) est réalisée de manière hermétiquement étanche par rapport à l'environnement d'installation.

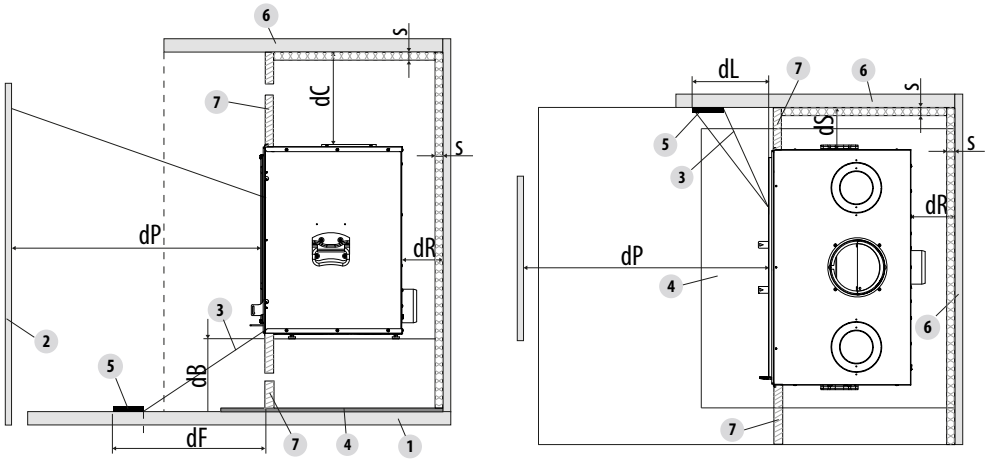
Une installation étanche ne consomme pas l'oxygène de l'environnement car elle prélève la totalité de l'air de l'environnement extérieur (à condition que la canalisation soit réalisée correctement) et elle permet donc d'installer le produit à l'intérieur de toutes les habitations qui nécessitent un degré élevé d'isolation, comme les « maisons passives » ou « à haut rendement énergétique ». Grâce à cette technologie, le produit n'augmente pas les dispersions dans l'environnement, ce qui le rend plus confortable et augmente l'efficacité globale du système.

3-INSTALLATION

DISTANCES MINIMALES

Respecter les distances par rapport aux murs/objets inflammables (canapés, meubles, revêtements en bois, planches à rainure et languette, etc.) indiquées dans le tableau des données techniques en se référant au schéma ci-dessous.

S'il y a des objets jugés particulièrement sensibles à la chaleur tels que meubles, rideaux, canapés, par précaution, augmenter la distance du poêle pour éviter toute détérioration due à l'effet de la chaleur.



Distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles (pour les valeurs, se référer au tableau des données techniques)*	
dR (distance postérieure)	dP (irradiation frontale)
dS (distance latérale)	dF (irradiation au sol)
dB (distance inférieure)	dL (irradiation latérale)
dC (distance supérieure)	s (épaisseur isolante supplémentaire)

*Prévoir une épaisseur d'isolation supplémentaire pour protéger les surfaces inflammables si cela est spécifié dans le tableau des données techniques. Il est préférable d'obtenir l'épaisseur spécifiée avec 2 couches montées avec des jointures décalées.
EXEMPLE DE PANNEAU ISOLANT EN LAINE DE ROCHE (REVÊTU SUR UNE FACE D'UN FILM D'ALUMINIUM) : RÉACTION AU FEU EUROCLASSE A1 - DENSITÉ 90 kg/m3 - CONDUCTIVITÉ THERMIQUE < 0,35 W/mK

LÉGENDE

1	SOL	5	SURFACE IRRADIÉE À PROTÉGER
2	MATÉRIAU COMBUSTIBLE FRONTAL	6	SURFACE COMBUSTIBLE ARRIÈRE/LATÉRALE/SUPÉRIEURE
3	ZONE SUJETTE À IRRADIATION	7	REVÊTEMENT
4	SURFACE DE PROTECTION DU SOL		

Si le sol est constitué d'un matériau combustible, utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège également la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés au cours des opérations de nettoyage.

En présence d'un sol en matériau combustible, il faut toujours monter une surface de protection du sol.

3-INSTALLATION

Installer le produit détaché aussi de toute paroi/surface incombustible, en respectant la distance minimum spécifiée dans le tableau des données techniques (dnon) pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne distribution de la chaleur dans l'environnement. Si la paroi incombustible est une cloison adjacente à une autre habitation et/ou pièce, appliquer l'isolant comme s'il s'agissait d'une paroi combustible pour empêcher le transfert de chaleur vers l'autre local. Assurer en tous cas un écartement adapté pour faciliter l'accessibilité pendant le nettoyage et l'entretien extraordinaire. Si cela n'est pas possible, il faut du moins permettre l'espacement du produit par rapport aux murs/encombrements adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien habilité à débrancher les conduits d'évacuation des produits de combustion et les rétablir ultérieurement.

Prise d'air

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au bon fonctionnement du produit. L'arrivée d'air entre l'extérieur et le local d'installation peut s'effectuer avec une prise d'air libre ou en canalisant l'air directement de l'extérieur[3].
La prise d'air libre doit :

- être réalisée à un niveau proche de celui du sol
- toujours être protégée par une grille extérieure de sorte qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet
- avoir une surface libre totale minimale (nette de la grille) comme indiqué dans les données techniques

La présence dans le même local d'autres dispositifs d'aspiration (p. ex. vmc, ventilateur électrique pour l'extraction de l'air vicié, hotte de cuisine, autres poêles, etc.) peut mettre l'environnement en dépression. Dans ce cas, il est nécessaire de vérifier qu'avec tous les équipements allumés, le local d'installation ne soit pas mis en dépression par rapport à l'extérieur. Si nécessaire, augmenter la section d'entrée de la prise d'air.
Il est possible de canaliser l'air nécessaire à la combustion à l'extérieur, en branchant la prise d'air extérieur directement à l'entrée de l'air de combustion qui se trouve habituellement à l'arrière de l'appareil.
L'éventuel conduit de canalisation doit avoir un diamètre non inférieur au raccord prévu sur le produit, sans étranglements, être si possible horizontal, avec une surface intérieure lisse et une longueur maximale de 3 m (un coude de 90° équivaut à un mètre linéaire) :
Les éventuelles configurations non optimales peuvent être validées par l'installateur qualifié, toujours au moyen d'un dimensionnement correct de l'installation (conformément à la norme EN 13384-1).

[3] En cas de canalisation de l'air de combustion sur un produit non étanche, veiller à ce que le local d'installation ne soit pas mis en dépression par rapport à l'extérieur, sinon prévoir une prise air supplémentaire dans le local.

3-INSTALLATION

Aménagements pour le système d'évacuation des fumées
Le système d'évacuation des produits de la combustion est un élément particulièrement important pour le bon fonctionnement de l'appareil et doit être correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1.
Sa réalisation/adaptation/vérification doit toujours être effectuée par un opérateur habilité par la loi et doit respecter la réglementation en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.
Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnements imputables à un système d'évacuation des fumées mal dimensionné et non conforme.

Canaux à fumée (raccord des fumées)
Le canal à fumée est le tuyau qui relie l'appareil au conduit de fumées.
Ce raccord à fumée doit notamment respecter les prescriptions suivantes :
- être conforme à la norme de produit EN 1856-2 ;
- sa section doit être de diamètre constant et au moins identique à celui de la sortie de l'appareil depuis la sortie du foyer jusqu'au raccord dans le conduit de fumées ;
- la longueur de la section horizontale doit être la plus petite possible et sa projection en plan ne doit pas dépasser 2 mètres ;
- les sections horizontales doivent avoir une pente minimale de 3 % vers le haut ;
- les changements de direction doivent avoir un angle ne dépassant pas 90° et être faciles à inspecter
- le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'entrée dans le conduit de fumées, ne doit pas dépasser 3 ;
- il doit être isolé s'il passe à l'extérieur du local d'installation
- il ne doit pas traverser des pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite.
- il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium ;

Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être conformes à la classe de température spécifiée dans les données techniques du produit, être résistants au feu de suie et répondre aux exigences d'étanchéité pour le tirage naturel (N1).

Conduit de fumées (cheminée ou conduit entubé)
En réalisant le conduit de fumées, respecter notamment les prescriptions suivantes :
- être conforme à la norme de produit applicable (EN 1856-1, EN 1443, EN 1457, EN 13063, EN 1806) ;
- être fabriqué avec des matériaux adaptés pour assurer la résistance aux contraintes mécaniques, chimiques, thermiques normales et avoir une isolation thermique adéquate afin de limiter la formation de condensation ;
- avoir un parcours principalement vertical et être exempt d'étranglements sur toute sa longueur ;
- être correctement espacé en laissant un vide d'air et isolé des matériaux combustibles ;
- le conduit de fumées à l'intérieur de l'habitation doit être isolé et peut être inséré dans un puits de lumière à condition qu'il respecte la réglementation en matière d'intubation ;
- le canal à fumée doit être raccordé au conduit de fumées au moyen d'un raccord en « T » ayant une chambre de collecte pouvant être inspectée pour récupérer la suie et les condensats possibles.
- lorsque le dimensionnement prévoit le fonctionnement dans des conditions humides, il faut aménager un système approprié de collecte et un siphon d'évacuation des condensats.



Il est recommandé de vérifier, dans les données nominales du conduit de fumées, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et éventuellement le type de matériau isolant à employer.
Il est interdit de relier le produit à un conduit de fumées collectif ou à un conduit de fumées en commun (*) avec d'autres appareils à combustion ou avec des systèmes d'évacuation de hottes.
Il est interdit d'utiliser le système d'évacuation dirigé vers le mur ou vers des espaces fermés et toute autre forme d'évacuation qui n'est pas prévue par la réglementation en vigueur dans le pays d'installation.

(*) à moins que des dérogations nationales spécifiques ne soient prévues (clairement spécifiées dans la notice d'instructions correspondante en langue finale) qui, dans des conditions appropriées, le permettent ; dans ce cas, les exigences du produit/de l'installation prévues par les réglementations/spécifications techniques/législations en vigueur dans ce pays doivent être strictement respectées.

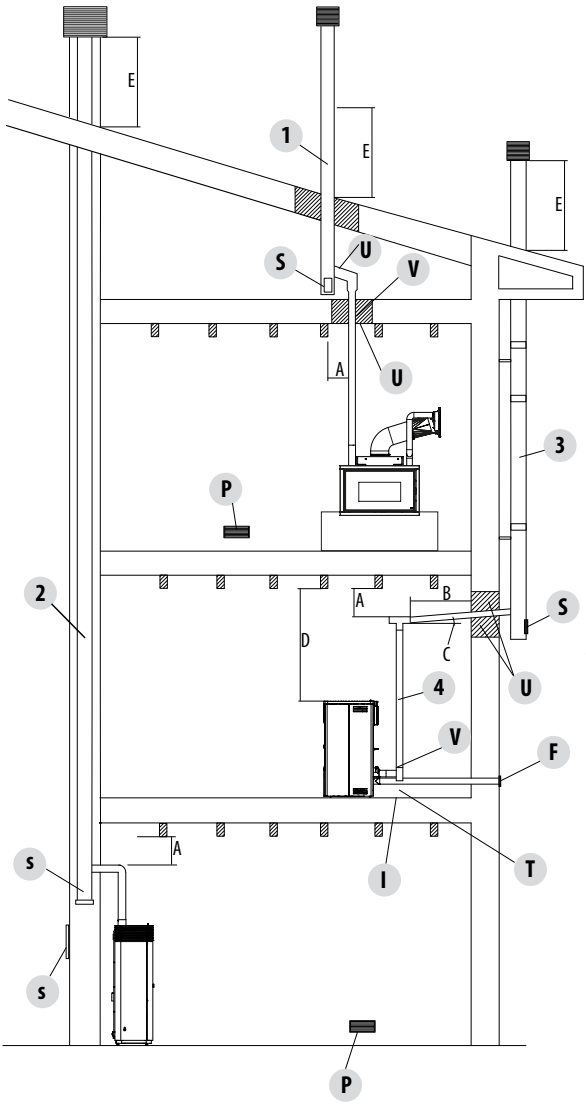
3-INSTALLATION

Terminal de cheminée

Le faîte, c'est-à-dire la partie terminale du conduit de fumées doit satisfaire aux caractéristiques suivantes :

- la section de sortie des fumées doit être au moins égale au double de la section intérieure de la cheminée ;
- empêcher la pénétration de la pluie ou de la neige ;
- assurer la sortie des fumées même en cas de vent (terminal de cheminée pare-vent) ;
- la hauteur de débouché doit être en dehors de la zone de reflux (*) (se référer aux réglementations nationales pour identifier la zone de reflux) ;
- toujours être construit loin des antennes ou parabole et il ne doit jamais servir de support.

EXEMPLES D'INSTALLATION[4] (DIAMÈTRES ET LONGUEURS À DIMENSIONNER)



1. Installation du conduit de fumées avec un trou pour le passage du tuyau augmenté de :
- 100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
- 300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, il faut insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumées et le plancher.
Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumées, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.
Les règles précédentes s'appliquent également aux trous effectués dans le mur.

2. Vieux conduit de fumées, entubé en réalisant une porte extérieure pour permettre de nettoyer la cheminée.

3. Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi : le tout bien ancré au mur. Avec un terminal de cheminée pare-vent.

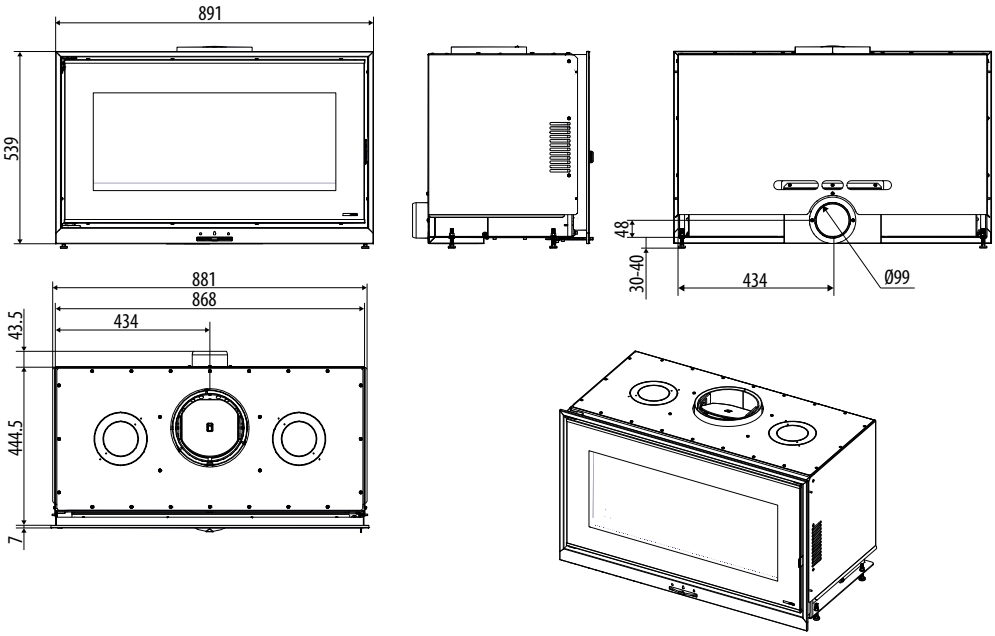
4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux

U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE AUGMENTATION DE DIAMÈTRE
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = TRAPPE D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION
A = DISTANCE DU MATÉRIAU COMBUSTIBLE (PLAQUE DU CANAL DE FUMÉE)
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3° D'INCLINAISON
D = DISTANCE DU MATÉRIAU COMBUSTIBLE (PLAQUE DE L'APPAREIL)
E = ZONE DE REFLUX
F = CANALISATION DE L'AIR

[4] La figure fournit des exemples typiques mais pas exhaustifs de toutes les possibilités d'installation (qui doivent toujours être approuvées par un technicien qualifié)

DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS DE VIVO 90 WOOD 5S (dimensions en mm)



4-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	VIVO 90 WOOD 5S			
Données générales	Marque		MCZ	
	Modèle		VIVO 90 WOOD 5S	
	Norme EU de référence		EN 16510-1:2022/EN 16510-2-2:2022 (ex-EN 13229)	
	Type d'appareil (étanchéité)	Type	BE	
	Combustion continue ou intermittente	CON / INT	INT	
	Type de combustible		Bûches de bois (I)	
	Dimensions du combustible		L 250 ÷ 330 mm	
	Classe énergétique (échelle A++/G)		A+	
	Indice d'efficacité énergétique	EEI	113	
	Efficacité énergétique saisonnière	ηS	75	
Performances nominales	Puissance thermique nominale brûlée	$Pinput_{nom}$	11,5	kW
	Puissance thermique nominale utile	P_{nom}	9,8	kW
	Consommation horaire à la puissance thermique nominale*	kg/h_{nom}	2,5	kg/h
	Charge par cycle de combustion nominal	Aut_{nom}	1,8	kg
	Durée du cycle de combustion nominal	η_{nom}	43	min
	Rendement à la puissance thermique nominale	η_{nom}	85,1	%
	CO2 à la puissance thermique nominale	$CO2_{nom}$	10,8	%
	CO (%) à 13% de O2 à la puissance thermique nominale	$CO\%_{nom}$ (13% O2)	0,052	% (13% O2)
	CO à 13% de O2 à la puissance thermique nominale	CO_{nom} (13% O2)	650	mg/m3 (13% O2)
	NOx à 13% de O2 à la puissance thermique nominale	NOx_{nom} (13% O2)	100	mg/m3 (13% O2)
	OGC à 13% de O2 à la puissance thermique nominale	OGC_{nom} (13% O2)	35	mg/m3 (13% O2)
	PM à 13% de O2 à la puissance thermique nominale	PM_{nom} (13% O2)	22	mg/m3 (13% O2)
	Température des fumées à la puissance thermique nominale**	T_{snom}	194	°C
	Tirage conseillé à la puissance thermique nominale***	p_{nom}	12	Pa
	Masse des fumées à la puissance thermique nominale	$\Phi_{f.g\ nom}$	7,3	g/s

4-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Performances réduites	Puissance thermique réduite brûlée	$Pinput_{part}$	6,7	kW
	Puissance thermique réduite utile	P_{part}	5,7	kW
	Consommation horaire à la puissance thermique réduite*	kg/h_{part}	1,5	kg/h
	Rendement à la puissance thermique réduite	η_{part}	85,4	%
	CO2 à la puissance thermique réduite	$CO2_{part}$	8,2	%
	CO (%) à 13% de O2 à la puissance thermique réduite	$CO\%_{part}$ (13% O2)	0,12	% (13% O2)
	CO à 13% de O2 à la puissance thermique réduite	CO_{part} (13% O2)	1500	mg/m3 (13% O2)
	NOx à 13% de O2 à la puissance thermique réduite	NOx_{part} (13% O2)	103	mg/m3 (13% O2)
	OGC à 13% de O2 à la puissance thermique réduite	OGC_{part} (13% O2)	127	mg/m3 (13% O2)
	PM à 13% de O2 à la puissance thermique réduite	PM_{part} (13% O2)	23	mg/m3 (13% O2)
	Température des fumées à la puissance thermique réduite**	T_{spart}	178	°C
	Tirage minimum à la puissance thermique réduite***	p_{part}	10	Pa
	Masse des fumées à la puissance thermique réduite	$\Phi_{f.g\ part}$	5,6	g/s
Installation	Section de prise d'air de ventilation		100	cm^2
	Diamètre d'entrée de l'air comburant		100	mm
	Diamètre de sortie des fumées	d_{out}	200	mm
	Classe de température du conduit	T_{class}	T400G	mm
	Diamètre de canalisation de l'air chaud		150	mm
	Volume chauffable ****		490 / 280 / 178	m^3
	Distance minimale du matériau combustible (arrière)	d_R	180	mm
	Distance minimale du matériau combustible (côté)	d_S	230	mm
	Distance minimale du matériau combustible (dessous)	d_B	200	mm
	Distance minimale du matériau combustible (plafond)	d_C	780	mm
	Distance minimale du matériau non combustible	d_{non}	-	mm
	Épaisseur de l'isolation supplémentaire	s	30 mm (dR-dS-dC)	mm
	Conductivité thermique isolation supplémentaire	λd	< 0,05	W/mK
	Distance du matériau combustible (radiant avant)	dP	1600	mm
	Distance du matériau combustible (radiant dessous)	dF	800	mm
	Distance du matériau combustible (radiant côté)	dL	800	mm

4-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions	Hauteur/Largeur/Profondeur de l'appareil	H/W/L	539 / 887 / 451	mm
	Poids net de l'appareil	m	135	kg
	Charge maximale du conduit sur l'appareil	mchim	-	kg
	Perte d'air debout	Vh	N.A.	m^3/h
	* Données pouvant varier selon le combustible utilisé			
	** Température des gaz de combustion à la sortie de l'appareil, à utiliser dans le calcul de dimensionnement du conduit de cheminée (selon la norme EN 13384-1)			
	*** Pour les calculs de dimensionnement du conduit (selon EN 13384-1)			
	**** Volume chauffable en fonction de la puissance requise par m^3 (respectivement 55–35–20 W/m^3)			

FR

MCZ GROUP

FR

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE SELON LE RÈGLEMENT (EU) 2015/1185 E 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

Producteur:	**MCZ GROUP SpA**
Marque:	**MCZ**
Référence(s) du modèle:	**VIVO 90 WOOD 5S**
Fonction de chauffage indirect:	**NON**
Puissance thermique directe:	**9,8 kW**
Puissance thermique indirecte:	**kW**
Normes harmonisées:	**EN 16510-1:2022 / EN 16510-2-2:2022 (ex-EN 13229)**
Description du produit:	**Foyer fermé à bois à chargement manuel**
Laboratoire notifié :	**ACTECO SRL (N.B. 1880)** **Via Amman 41, 33084 Cordenons (PN), IT**

Combustible	**Combustible de référence:**	**Autres combustibles admissibles:**	**ηs [%]**	**EEI [%]**
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	**OUI**	**NON**	**75,0**	**113**
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	**NON**	**NON**		
Autre biomasse ligneuse	**NON**	**NON**		

Respecter les précautions spécifiques d'installation, de montage et d'entretien indiquées dans la notice accompagnant le produit, ainsi que les réglementations nationales et locales en vigueur

Classe d'efficacité énergétique **A+** (échelle A++ / G)

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence:

Émissions dues au chauffage des locaux (mg/Nm3 at 13% O2)	**CO**	**NO_x**	**OGC**	**PM**
à la puissance thermique nominale	**650**	**100**	**35**	**22**
à la puissance thermique minimale	**1500**	**103**	**127**	**23**

Puissance thermique			
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique nominale	P_{nom}	**9,8**	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	**5,7**	kW
Rendement utile (PCI brut)			
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	**85,1**	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$	**85,4**	%
Consommation d'électricité auxiliaire			
À la puissance thermique nominale	el_{max}		kW
À la puissance thermique minimale	el_{min}		kW
En mode veille	el_{sb}		kW

Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)	
contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la tem pérature de la pièce	NON
contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la tem pérature de la pièce	OUI
contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	NON
contrôle électronique de la tempéra ture de la pièce	NON
ontrôle électronique de la tempéra ture de la pièce et programmateur journalier	NON
ontrôle électronique de la tempéra ture de la pièce et programmateur hebdomadaire	NON
Autres options de contrôle (sélectionner une ou plu sieurs options)	
contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	NON
contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ou verte	NON
contrôle à distance	NON

5-DÉBALLAGE

INDICATIONS POUR L'ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Le matériel dont est fait l'emballage de l'appareil doit être éliminé correctement, dans le but d'en faciliter la collecte, la réutilisation, la récupération et le recyclage lorsque possible.

Le tableau ci-dessous donne la liste des composants qui peuvent constituer l'emballage et les indications correspondantes pour une élimination correcte.

DESCRIPTION	CODE DU MATÉRIAU	SYMBOLE	INDICATIONS DE TRI
PLATEFORME EN BOIS	BOIS FOR 50		Tri SÉLECTIF
CAISSE À CLAIRE-VOIE EN BOIS			BOIS
PALETTE EN BOIS			Vérifier auprès de l'organisme compétent les modalités à suivre pour remettre cet emballage à la déchetterie
BOÎTE EN CARTON	CARTON ONDULÉ PAP 20		Tri SÉLECTIF
CORNIÈRE EN CARTON			PAPIER
FEUILLE EN CARTON			Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent
SACHET DE L'APPAREIL	POLYÉTHYLÈNE LD-PE 04		Tri SÉLECTIF
SACHET DES ACCESSOIRES			PLASTIQUE
PAPIER BULLE			Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent
FEUILLE DE PROTECTION			
ÉTIQUETTES			
POLYSTYRÈNE	POLYSTYRÈNE PS 06		Tri SÉLECTIF
CHIPS			PLASTIQUE
			Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent
FEUILLARD	POLYPROPYLÈNE PP 05 POLYESTER PET 01	 	Tri SÉLECTIF
RUBAN ADHÉSIF			PLASTIQUE
			Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent.
VISSERIE	FER FE 40		Tri SÉLECTIF
AGRAFES POUR FEUILLARD			MÉTAL
ÉTRIER DE FIXATION			Vérifier auprès de l'organisme compétent les modalités à suivre pour remettre cet emballage à la déchetterie

5-DÉBALLAGE

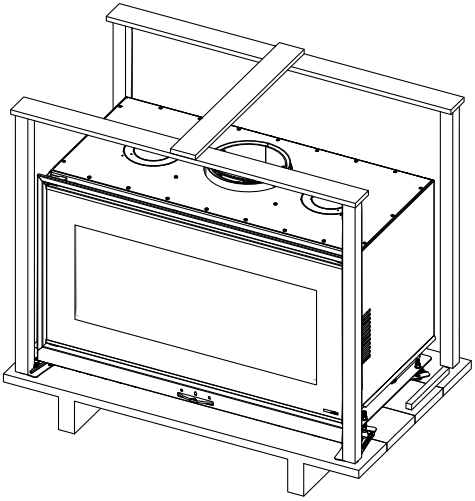
IMPORTANT !
La pose et le raccordement du produit au conduit de fumée doivent être effectués exclusivement par un technicien habilité, afin de respecter toute réglementation locale ou nationale. L'installation doit quoi qu'il en soit être réalisée conformément à la norme UNI 10683.

Lorsque le produit est déballé, vérifier le fonctionnement parfait de chaque pièce ou d'éventuels dommages dus au transport. Signaler immédiatement tout dommage au transporteur ou au revendeur.
En cas d'installation du produit dans un endroit difficile d'accès, il est possible d'alléger son poids en retirant les éléments internes qui composent le foyer, mais il faut prendre soin de repositionner correctement chaque élément et de ne confier l'exécution de cette opération qu'à un personnel spécialisé.
Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect de la mise en garde ci-dessus.

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

Ouvrir l'emballage, enlever le produit de la palette et le placer à l'endroit choisi en veillant à ce qu'il soit bien conforme avec ce qui est prévu.

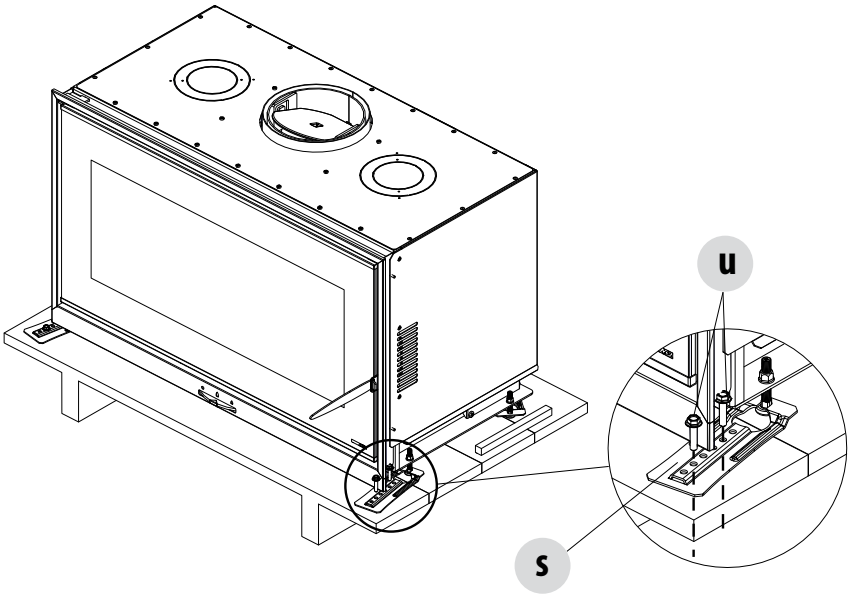
Le produit doit toujours être déplacé en position VERTICALE, uniquement à l'aide de chariots. Ne pas trainer le produit, car cela pourrait endommager les pieds du support.



Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.
La manutention des produits doit, de manière générale, être exécutée avec précaution. Déballer si possible le produit à proximité de l'endroit où il sera installé.
Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs, par conséquent ils ne requièrent pas de procédés d'élimination particuliers.
Le stockage, l'élimination ou éventuellement le recyclage relèvent des compétences de l'utilisateur final conformément aux lois en vigueur en la matière.
Avant de procéder au montage du produit, vérifier d'avoir enlevé tous les composants qui pourraient brûler (polystyrène, instructions et étiquettes adhésives diverses).

5-DÉBALLAGE

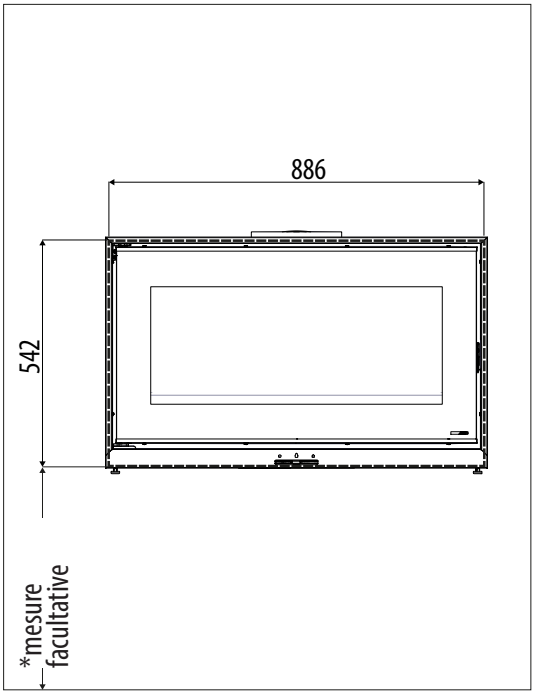
Pour enlever le produit de la palette, il faut enlever les deux vis « **u** » et retirer la plaque « **s** » du pied du produit. Les pattes « **s** » sont au nombre de quatre.



6-MISE EN PLACE

DIMENSION DU TROU MURAL (sous cadre à 4 côtés - accessoire ou standard Minimal)

Attention ! Les dimensions sont indicatives et dépendent du type de cadre utilisé.



6-MISE EN PLACE

Le produit peut être placé aussi bien dans un angle que contre un mur et peut être installé à la hauteur souhaitée en construisant un support approprié.

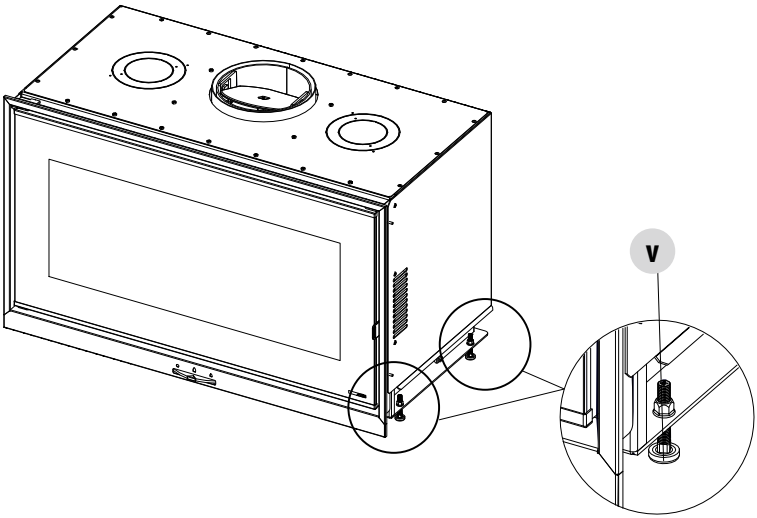
RÉGLAGES DE LA HAUTEUR ET DU NIVEAU DU PRODUIT

Le produit est doté de pieds « v » de réglage qui sont vissés à celui-ci et qui servent à régler l'horizontalité de la plaque foyère du produit ; ils sont donc d'un réglage minimum.

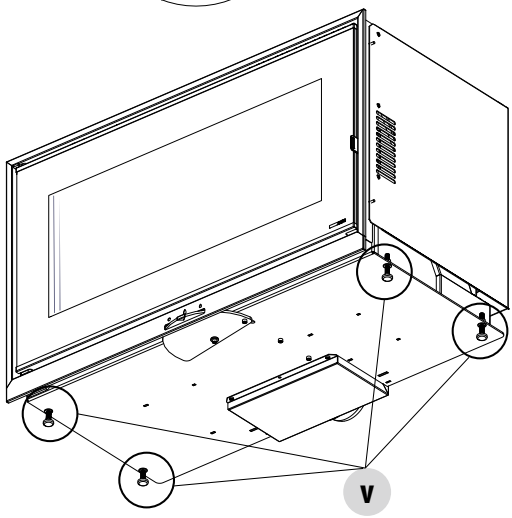
Pour effectuer le réglage des pieds, il faut relever légèrement le produit, prendre avec les doigts la partie filetée de la vis et visser ou dévisser afin de permettre la mise à niveau (le réglage est de 1 cm environ).

N'éliminer en aucun les pieds, indispensables pour le nivèlement. Le retrait des pieds doit être considéré comme une modification structurelle du produit et par conséquent fait déchoir la garantie.

En présence d'un plancher en matériau inflammable, la partie inférieure du produit doit être écartée du sol comme indiqué dans le tableau des données techniques du produit.



1. Tourner les pieds dans le sens des aiguilles d'une montre pour abaisser le produit
2. Tourner les pieds dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour rehausser le produit



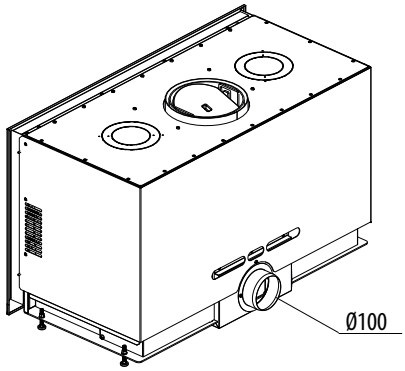
7-PRISE D'AIR

PRISE D'AIR EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

ENTRÉE DE L'AIR DE COMBUSTION

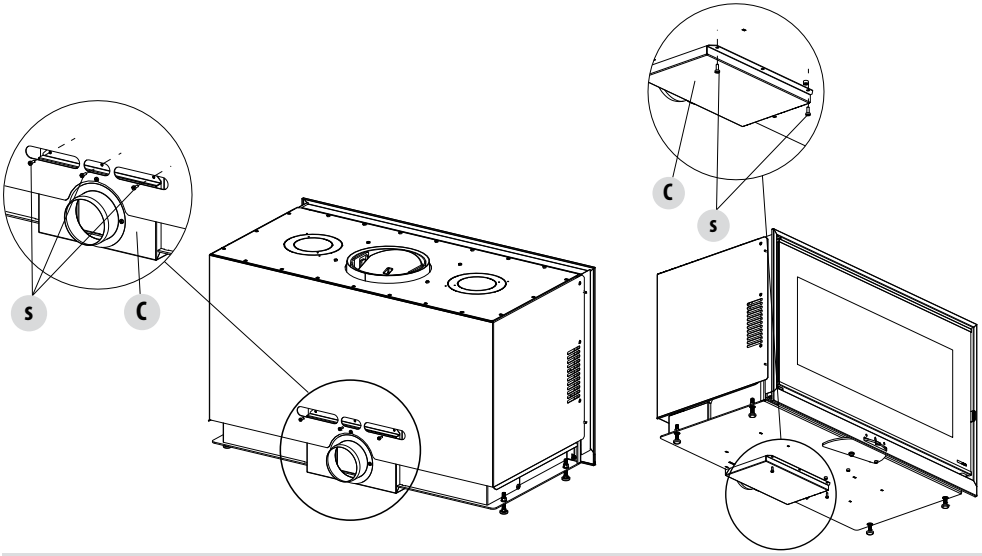
Le produit est doté d'un orifice de 100 mm de diamètre pour l'entrée de l'air nécessaire à la combustion.
Raccorder, au moyen d'un tuyau flexible, le trou d'entrée d'air à l'extérieur (150 cm2) et une grille à l'intérieur de la pièce afin qu'il y ait un mélange parfait de l'air à l'intérieur de l'environnement d'installation.

NE JAMAIS BOUCHER L'ORIFICE D'ENTRÉE DE L'AIR COMBURANT.



De série la bride pour la canalisation de la prise d'air comburant est orientée vers la partie arrière du produit (voir figure ci-dessus) mais il est possible de modifier sa position et son orientation.
En effet, il est possible de démonter le convoyeur de l'air comburant muni de bride Ø 100 et de le remonter de manière à ce que la bride en question soit tournée vers le bas ; cette possibilité sert à favoriser le raccordement si l'afflux d'air ou la canalisation proviennent d'en dessous du produit.
Pour effectuer cette opération, agir de la manière suivante :

1. desserrer les 5 vis « s » du convoyeur « C » muni d'une bride Ø 100
2. tourner le convoyeur « C » de manière à ce que la bride Ø 100 soit tournée vers le bas
3. accomplir dans le sens inverse les opérations citées aux points précédents



7-PRISE D'AIR

ENTRÉE D'AIR POUR LA VENTILATION FORCÉE/VENTILATION NATURELLE

Si le produit est installé à ventilation forcée, c'est-à-dire en utilisant un kit Comfort Air, réaliser les prises d'air et les canalisations comme suit :

- Pour un renouvèlement correct de l'oxygène à l'intérieur de la pièce, il est conseillé de prévoir une prise d'air extérieure de 150 cm2, de façon à ce que de l'air propre et frais puisse être prélevé, et une seconde prise d'air à l'intérieur de la pièce où se trouve le produit (également de 150 cm2).
 Cette procédure permet un mélange correct de l'air à l'intérieur de la pièce d'installation et un meilleur refroidissement de la structure du produit.
- Lorsque ce type de raccordement n'est pas possible, il est néanmoins indispensable de prévoir les deux prises d'air, toutes les deux dirigées soit vers l'extérieur soit vers l'intérieur. En fonction du choix, les températures de fonctionnement seront légèrement supérieures ou inférieures à la moyenne mais sans compromettre le fonctionnement correct du produit.

Veuillez noter que :

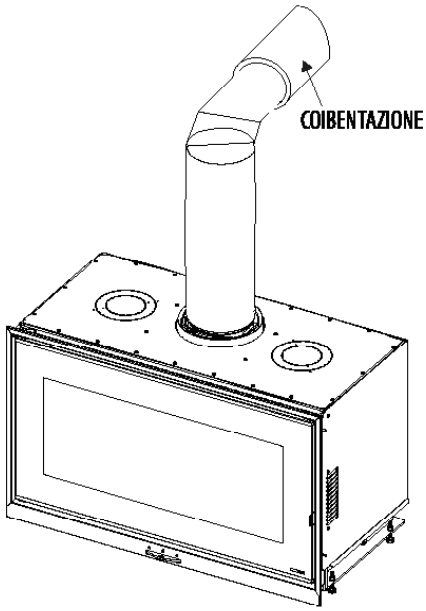
- Toutes les prises d'air extérieures doivent être équipées d'un volet de fermeture actionnable de l'extérieur et munies d'une protection anti-insectes.
- La section de prise d'air est considérée nette : il faut donc prendre en compte la surface des encombrements éventuels (filets, etc.).
- **Il est nécessaire de nettoyer périodiquement les filtres ou les filets pour assurer le passage de l'air.**
- **Veiller à ne jamais obstruer les prises d'air si le produit ou le kit de ventilation est en marche.**

8-CONDUIT DE FUMÉES

RACCORD AU CONDUIT DE FUMÉES

Il est conseillé de raccorder le produit au conduit de fumées avec des tuyaux et des coudes en acier aluminé en mesure de résister aux hautes températures atteintes dans cette partie et à la corrosion due aux fumées. Ces raccords sont disponibles sur demande en différentes tailles (voir notre catalogue) et simplifient la pose car leur montage s'effectue en les emboîtant l'un dans l'autre.

Exemple de raccordement au conduit de fumées



Une éventuelle modification de la section du raccord des fumées (si elle est confirmée par un calcul de dimensionnement conforme à la norme EN 13384-1) peut être effectuée directement au niveau du raccord au conduit de fumées et non le long du conduit de fumées lui-même.

9-ISOLATION

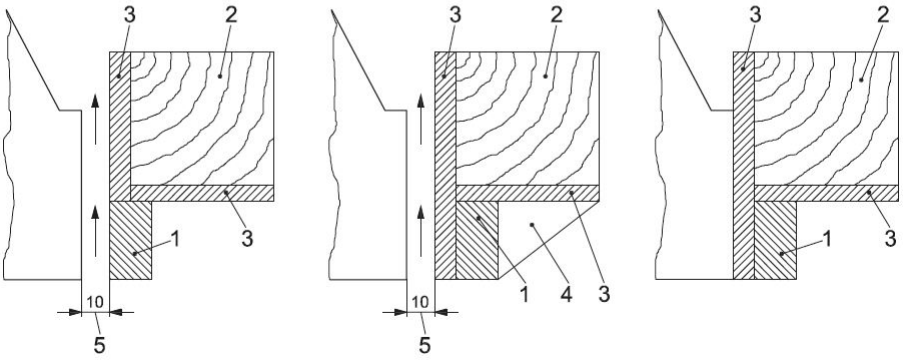
MONTAGE DU REVÊTEMENT LATÉRAL ET DE LA CONTRE-HOTTE

AVANT DE COMMENCER TOUTE OPÉRATION DE REVÊTEMENT DU PRODUIT, LIRE LE CHAPITRE « TEST DE FONCTIONNEMENT »

Le produit et les parties du revêtement doivent être fixés les uns aux autres **SANS ENTRER EN CONTACT AVEC LA STRUCTURE EN ACIER** pour éviter la transmission de la chaleur aux marbres ou aux pierres et pour permettre les dilatations thermiques normales ; attention aux finitions en bois du type poutres ou étagères.
Il est conseillé de réaliser une contre-hotte en placoplâtre du type ignifuge de 15/20 mm d'épaisseur avec un châssis autoportant en profil galvanisé pour ne pas peser sur les composants du revêtement (poutres en bois ou linteaux en marbre) qui n'ont pas de structure portante et **pour pouvoir intervenir facilement en cas d'anomalie et/ou d'entretiens futurs**.
Réaliser le montage à sec du plan feu du **revêtement en laissant une ouverture d'1 cm** entre le produit et la plaque du foyer pour effectuer l'isolation.

ISOLATION DE LA POUTRE EN BOIS

La poutre en bois doit être protégée avec une isolation correcte des parties chaudes pour prévenir le risque d'incendie ou l'endommagement du revêtement.



PROTECTION THERMIQUE DE LA POUTRE (exemples de construction)

1. *PROFIL INFÉRIEUR EN MARBRE OU AUTRE MATÉRIAU NON COMBUSTIBLE*
2. *Poutre en bois*
3. *ISOLANT À APPLIQUER*
4. *DÉFLECTEUR EN MATÉRIAU NON COMBUSTIBLE*
5. *VIDE D'AIR (MM)*

10-VENTILATION

BOUCHES DE VENTILATION DE LA HOTTE

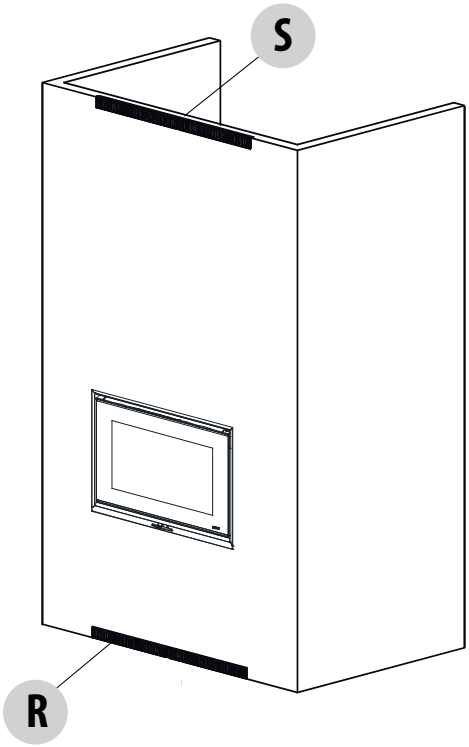
Il est obligatoire d'installer les bouches de ventilation de la hotte du fabricant ou bien des bouches qui peuvent garantir la même fonctionnalité et la même section de passage d'air.

Le fabricant ne répond pas des dommages éventuels de la structure ou des composants électriques causés par le non respect de cette mise en garde.

Pour le bon fonctionnement de la ventilation ambiante, rappelons que :

- Dans la partie inférieure « **R** » du revêtement, **il faut le prévoir** une ouverture d'entrée de l'air de convection d'au moins 400 cm^2
- Dans la partie supérieure « **S** », **il faut le prévoir** une ouverture d'évacuation (en plus des bouches canalisées) d'au moins 230 cm^2 pour libérer dans la pièce la chaleur résiduelle qui s'accumule à l'intérieur du revêtement.

De cette façon, est garanti non seulement un fonctionnement parfait du produit mais est récupérée aussi une partie de la chaleur de la structure qui se perdrait en restant à l'intérieur du revêtement.



Les images sont purement indicatives.

S - sortie d'air de convection

R - entrée d'air de convection

grilles « S » et « R » sono indispensables pour faire sortir la chaleur qui se niche à l'intérieur de la hotte et il est **obligatoire** de les monter indifféremment du type d'installation ou de revêtement que l'on souhaite réaliser.

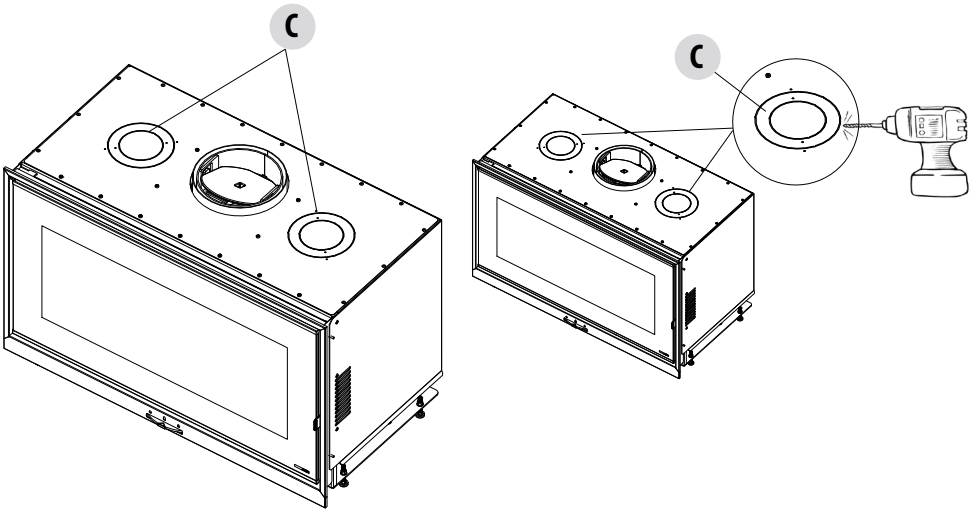
11-MODES DE FONCTIONNEMENT

CONFIGURATION DU MODE DE FONCTIONNEMENT

IMPORTANT !
Il faut décider du système à adopter avant l'installation.

Le produit peut distribuer l'air chaud selon la méthode de la **CONVECTION NATURELLE (COMFORT AIR VN)** ou de la **CONVECTION FORCÉE (COMFORT AIR VF)** en utilisant un kit de ventilation forcée.

IMPORTANT !
Dans les deux systèmes, le poseur doit enlever les bouchons partiels situés au-dessus du produit pour faciliter l'échange thermique et la circulation de l'air.
Les bouchons partiels supérieurs (« C ») ont une forme circulaire de Ø100 et Ø150 et ils doivent être ouverts pour une diffusion correcte de l'air chaud.
Pour détacher les bouchons partiels, utiliser une perceuse avec un foret de Ø4 mm (voir la figure).



Convection naturelle (COMFORT AIR VN)
En cas de ventilation naturelle, faire un raccordement avec l'extérieur pour l'entrée de l'air comburant et une buse pour l'entrée d'air frais de ventilation à l'intérieur du revêtement.
Canaliser les deux sorties supérieures du produit pour l'air chaud.

Convection forcée (COMFORT AIR VF)
En cas d'adoption de ce système, acheter le Kit Comfort Basic Air ou le kit Comfort Air Slim en option et suivre les instructions fournies avec chaque kit.

DISPOSITIONS POUR LA MISE À LA TERRE
En cas d'installation d'un appareil électrique, le conduit de fumée doit être connecté de manière sécurisée à un contact de terre, conformément aux normes en vigueur.

11-MODES DE FONCTIONNEMENT

RACCORDEMENT AVEC VENTILATION NATURELLE

Aria comburant

L'entrée de l'air comburant « B » *Ø 100* prévue sur le produit doit être raccordée à l'extérieur du revêtement avec un tuyau de 100 mm de diamètre et d'au moins 3 mètres de long.

Sortie des fumées

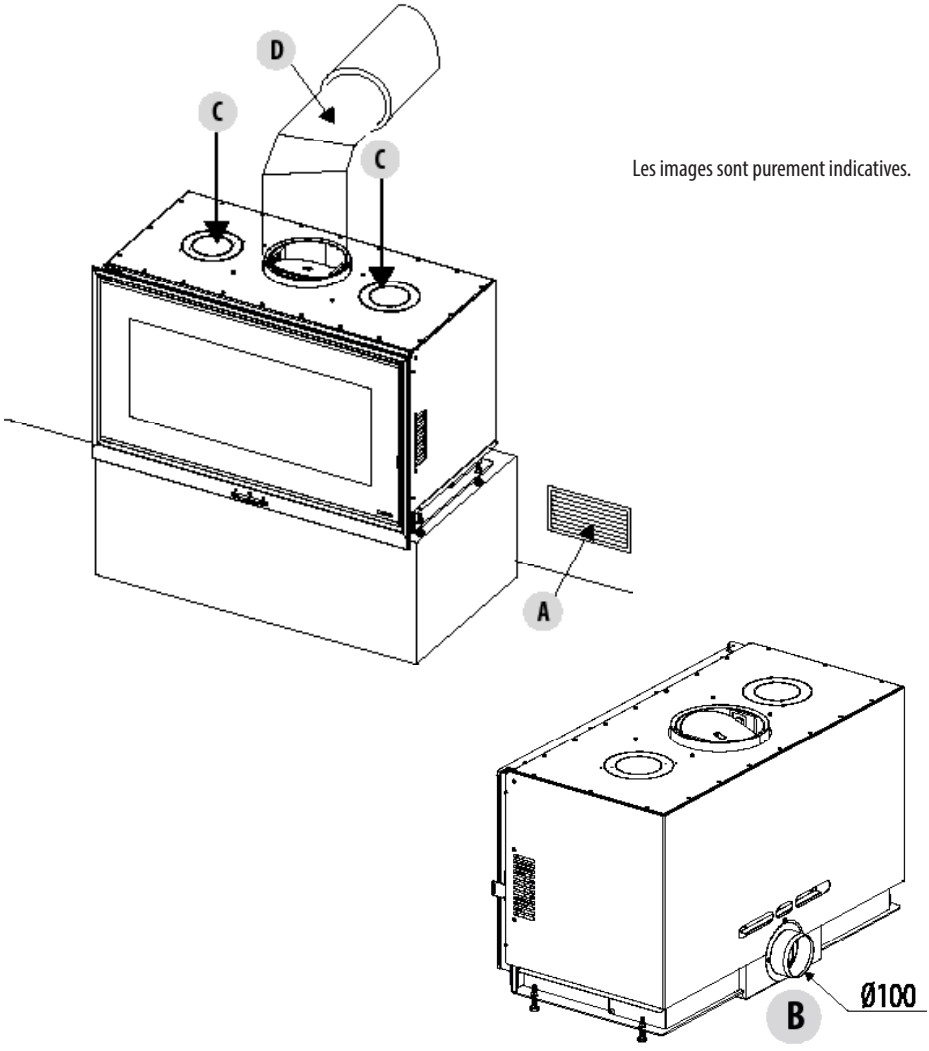
La sortie des fumées « D » doit être raccordée avec un raccord de fumées à un conduit de fumées approprié.

Air de convection

Installer une grille de reprise de l'air « R » d'au moins 400 cm2 nets en bas, et une autre, d'évacuation, « S », d'au moins 230 cm2 nets pour la décompression de la hotte (voir les indications de la page précédente).

Air de chauffage

En cas de ventilation naturelle, ouvrir les deux bouchons partiels « C », connecter au moins deux tuyaux de 150 mm (en option) et les raccorder à deux buses de sortie d'air chaud.



Les images sont purement indicatives.

11-MODES DE FONCTIONNEMENT

RACCORDEMENT DE LA VENTILATION COMFORT AIR BASIC - SLIM

Air comburant

L'entrée de l'air comburant « B » *Ø 100* prévue sur le foyer fermé doit être raccordée à l'extérieur du revêtement avec un tuyau de 100 mm de diamètre et d'au moins 3 mètres de long.

Sortie des fumées

La sortie des fumées « D » doit être raccordée avec un raccord de fumées à un conduit de fumées approprié.

Air de convection

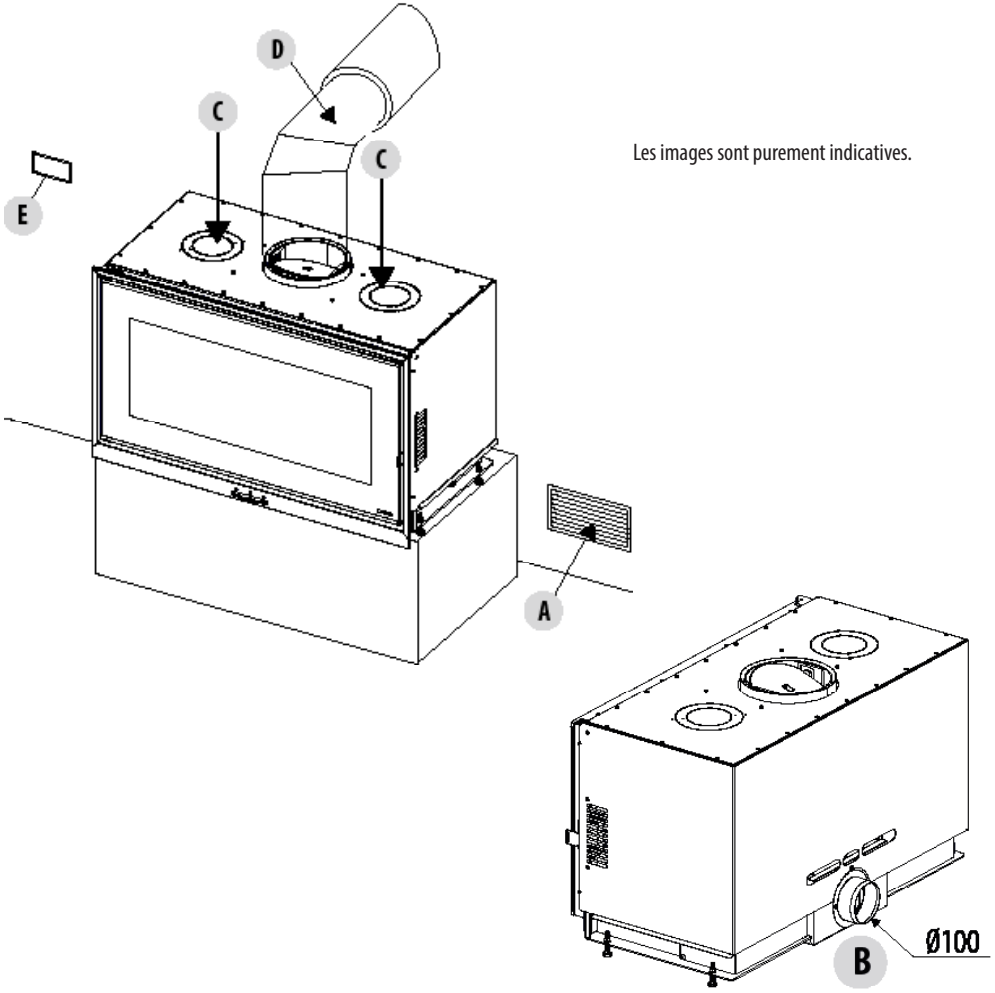
Installer une grille de reprise de l'air « R » d'au moins 400 cm^2 nets en bas, et une autre, d'évacuation, « S », d'au moins 230 cm^2 nets pour la décompression de la hotte (voir les indications de la page précédente).

Air de chauffage

En cas de ventilation forcée, ouvrir les deux bouchons partiels antérieurs, connecter deux tuyaux de 100 mm de diamètre et les raccorder à deux buses de sortie d'air chaud (voir les indications sur le kit Comfort air Basic ou Slim).

Unité centrale de contrôle

Placer l'unité centrale « E » dans une zone froide pour éviter toute surchauffe de l'électronique.



Les images sont purement indicatives.

12-PREMIER ALLUMAGE

TEST DE FONCTIONNEMENT

ATTENTION !!
AVANT DE PROCÉDER À TOUTE AUTRE OPÉRATION DE MONTAGE DU REVÊTEMENT, EFFECTUER UN CONTRÔLE GÉNÉRAL DU PRODUIT SELON LES INDICATIONS SUIVANTES :

- Allumer un feu modéré, pour vérifier qu'il n'y ait pas de fuites de fumée/suie au niveau du raccord des fumées.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES DU REVÊTEMENT SI LES CONTRÔLES PRÉVENTIFS SUSMENTIONNÉS NE SONT PAS EXÉCUTÉS ET S'IL EST NÉCESSAIRE DE DÉMOLIR LE REVÊTEMENT POUR EFFECTUER DES RÉPARATIONS OU DES RÉGLAGES.

AVERTISSEMENTS LORS DU PREMIER ALLUMAGE

S'assurer d'avoir parfaitement lu et compris le contenu de ce manuel d'instructions avant d'allumer le produit.

- Enlever les composants qui pourraient brûler (instructions et étiquettes adhésives diverses) du foyer du produit et de la porte.
- Enlever les adhésifs de la vitrocéramique, sinon la température élevée risque de les faire fondre et de causer des dommages irréparables à la vitre. Le cas échéant, le fabricant ne reconnaît pas la garantie de la vitre.
- Ouvrir au maximum le dispositif frontal de réglage de l'air comburant.
- Placer des petits morceaux de bois bien sec (humidité de 15/20 %).
- Allumer un feu modéré, sans trop surchauffer la structure.
- Si nécessaire, laisser la porte légèrement ouverte afin que la flamme s'allume mieux et que l'humidité des réfractaires s'évapore. Une fois la flamme stabilisée, fermer complètement la porte.
- Lorsque la combustion est lancée, il est possible d'introduire des morceaux de bois au calibrage normal
- Lors des différents rechargements, ouvrir lentement la porte du foyer afin d'éviter des rejets de fumée dans la pièce.

UNIQUEMENT POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Il est important de s'assurer de ne pas surchauffer immédiatement le produit mais de l'amener graduellement à la bonne température.

Lors du premier allumage du produit, les réfractaires sont encore humides et peuvent donc ralentir le développement de la flamme et provoquer un encrassement anormal de la vitre. La combustion optimale ne s'obtient qu'après quelques heures de fonctionnement à l'allure nominale.

Éviter de toucher le produit lors de l'allumage initial car la peinture, durant cette phase, finit de sécher et se durcit. Il est recommandé de bien aérer la pièce lors du premier allumage du produit, car il est tout à fait normal que celui-ci dégage un peu de fumée et une odeur de peinture.

Lors du premier démarrage, ne pas rester à proximité du produit et bien aérer la pièce. La fumée et l'odeur de peinture disparaîtront après une heure de fonctionnement environ ; nous rappelons néanmoins qu'elles ne sont pas nocives pour la santé.

Le produit aura tendance à se dilater ou à se contracter durant les phases d'allumage et de refroidissement ; il pourra par conséquent émettre de légers grincements.
Ce phénomène, tout à fait normal vu que la structure est fabriquée en acier, ne doit pas être considéré comme un défaut.

12-PREMIER ALLUMAGE

Pour toutes les suggestions concernant le combustible, consulter le paragraphe spécifique au chapitre 2.

N'utiliser que du bois naturel et bien séché pour obtenir les meilleures performances du produit en termes de fonctionnement, thermiques et d'émissions.

Il est strictement interdit d'utiliser des combustibles fossiles, du bois imprégné, peint ou collé, des feuilles d'aggloméré, du plastique ou des documents imprimés en couleur comme combustible. Ceux-ci polluent fortement l'environnement et endommagent gravement la chambre de combustion et la cheminée.

COMMENT ALLUMER LE FOYER

Il est strictement interdit d'allumer ou de raviver la flamme à l'aide d'alcool, d'essence, de charbon de bois, de fluides pour l'allumage du charbon ou de combustibles liquides similaires. Danger de brûlure grave.

Pour accéder au produit de manière optimal et de réduire les émissions nocives, il est conseillé de procéder selon la méthode dite d' « allumage par le haut » (première figure ci-dessous). Ce type d'allumage permet d'obtenir :

- un chauffage rapide de la cheminée avec activation correspondante du tirage
- une réduction des émissions qui peuvent être importantes lorsque le produit est froid et générer une fumée indésirable dans la cheminée
- une combustion graduelle et prolongée ne nécessitant pas de surveillance particulière/interventions correctives jusqu'à la prochaine charge
- une flamme mieux contrôlée et donc une vitre plus propre



Pile allumée par le haut avec des brindilles sèches.
La méthode dite de l'« allumage par le haut » est la plus correcte et la plus propre pour allumer le bois.



Pile allumée par le bas avec des brindilles sèches.
C'est la méthode la plus répandue, mais elle est déconseillée en raison des émissions qu'elle produit et de l'encrassement accru de la vitre.



Pile en vrac sans module d'allumage. Éviter cette méthode.

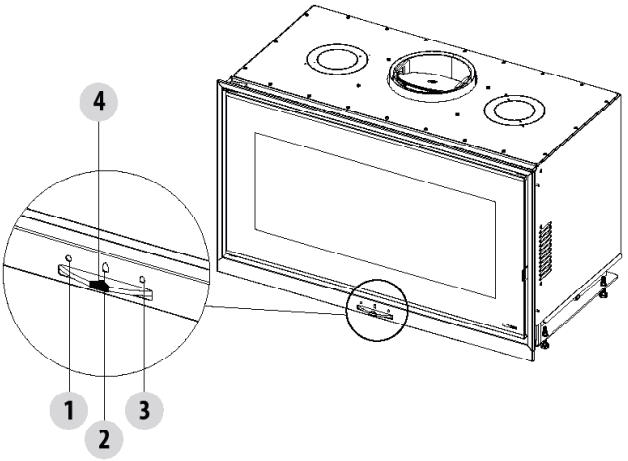


Pile de bûches verticales avec allumage par le bas. Cette méthode est à éviter

12-PREMIER ALLUMAGE

Pour l'allumage, procéder comme suit :

- ouvrir complètement le dispositif frontal de réglage de l'air comburant (dispositif de réglage en position 1 « complètement à gauche »).
- charger une quantité de bois égale à la charge nominale indiquée dans les données techniques ;
- utiliser du bois bien sec de petit calibre, et le disposer en formant une pile en alternant et en croisant les morceaux, en réduisant leur taille au fur et à mesure que la hauteur augmente, et en terminant par des brindilles très sèches au sommet (voir les indications aux pages précédentes)



- placer les allume-feu solides, se trouvant dans le commerce, au niveau des brindilles en haut et allumer le feu
- favoriser l'apport d'air de combustion lors de la première phase d'allumage en laissant d'abord la porte entrouverte et en ne la refermant que lorsque la flamme est bien allumée ;
- Maintenir le dispositif de réglage de l'air « P » complètement ouvert afin de consommer la charge et de former une bonne base de braises ;

Dès que la flamme s'éteint, procéder à la recharge suivante :

- ouvrir lentement la porte du foyer afin d'éviter des rejets de fumée dans la pièce ;
- répartir les braises et placer dessus une autre charge de chauffage égale à la charge nominale indiquée dans les données techniques ;
- refermer la porte de l'appareil et laisser le dispositif de réglage de l'air ouvert jusqu'à ce que la flamme soit bien allumée, puis commencer à régler le dispositif de réglage de l'air primaire pour stabiliser la combustion ;

À la fin de cette deuxième charge de chauffage, le produit atteint un état de régime de fonctionnement et il est possible de commencer à charger le produit et à régler l'air comme indiqué dans le chapitre suivant.

Il est déconseillé d'utiliser de grosses bûches lors de la phase d'allumage, car elles ralentissent le processus d'amorçage de la flamme et le chauffage de la cheminée qui s'ensuit. Les bûches de plus grandes dimensions peuvent être utilisées ensuite lors de la phase d'alimentation à plein régime.

La qualité de la flamme et la propreté des surfaces internes du produit (réfractaire de couleur blanche et vitre propre) sont un excellent thermomètre de la température dans la chambre de combustion. Plus la température interne est élevée, plus le produit est performant et plus les surfaces sont propres. La qualité et l'humidité du bois (<20 %) ainsi que la présence d'un tirage adéquat du conduit de fumées (12 Pa à chaud) influencent fortement l'obtention d'un régime de températures internes correct. Les meilleures performances de fonctionnement s'obtiennent lorsqu'un lit de braises adéquat s'est formé dans le foyer, ce qui permet de maintenir une température interne élevée et uniforme.

12-PREMIER ALLUMAGE

CHARGEMENT DU COMBUSTIBLE

Pour charger le combustible, il suffit d'ouvrir la porte du foyer en utilisant la main froide fournie.

Lorsque le produit est allumé, la structure métallique et le verre atteignent des températures élevées ; toujours utiliser une protection thermique adéquate pour l'ouverture de la porte et le réglage des dispositifs de réglage de l'air.

Toujours garder la porte du foyer complètement fermée lors du fonctionnement du produit.
N'ouvrir la porte que pour les opérations de chargement du combustible, et uniquement pendant de brèves périodes.

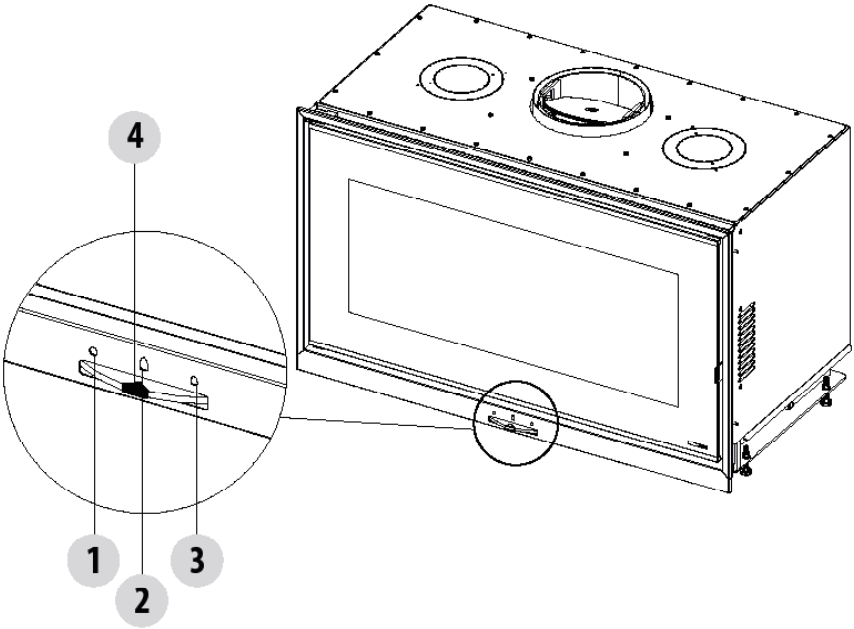
Un foyer à porte fermée de qualité permet de doser l'oxygène de manière contrôlée, de ralentir la flamme, d'optimiser la combustion, de réduire les pertes de chaleur dans la cheminée et de tripler le rendement par rapport à un foyer ouvert.

Pour obtenir la puissance nominale du produit, respecter la quantité de bois et la fréquence de chargement indiquées dans le tableau des données techniques.

13-CONTRÔLE DE LA COMBUSTION

AIR PRIMAIRE

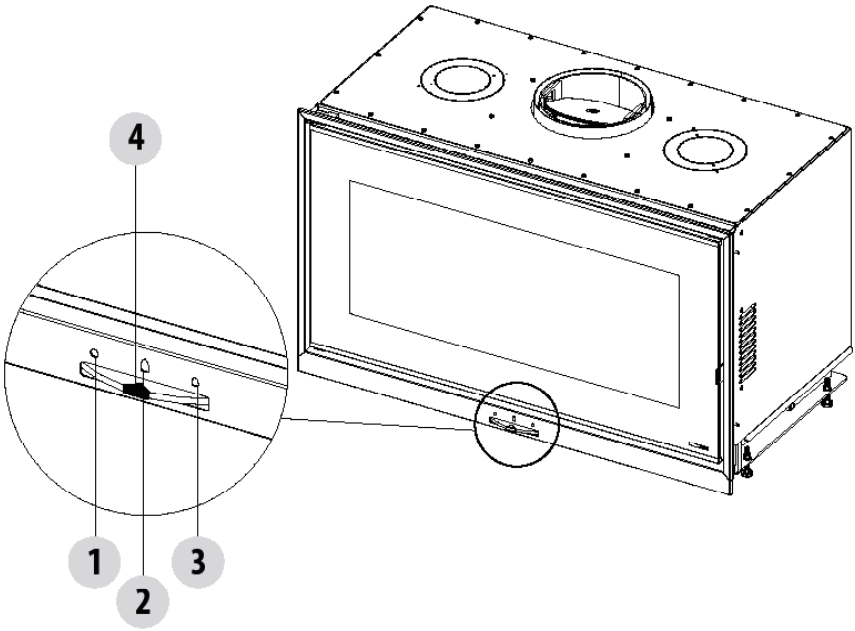
L'air primaire entre quand le registre frontal est sur la position « 1 », par conséquent avec le dispositif de réglage complètement tourné à gauche. Cet air permet la combustion. En déplaçant la flèche « 4 » dans les différentes positions vers la droite on règle l'entrée de l'air.
Le dispositif en position « 1 » est destiné à maximiser la quantité d'air primaire à la base du foyer pour permettre un allumage rapide et efficace du feu.
Lorsque la flamme a bien démarrée, régler l'air entre les deux petites flammes (« 2 » et « 3 »), donc dans la position « 4 » pour obtenir la puissance nominale, la petite flamme (« 3 ») pour avoir une combustion lente.
À la fin du dernier cycle de combustion, il est suggéré de fermer complètement le dispositif de réglage de l'air primaire, afin de conserver les braises plus longtemps et de réduire les pertes de chaleur de la pièce chauffée vers la cheminée.



13-CONTRÔLE DE LA COMBUSTION

AIR SECONDAIRE

Le réglage s'effectue avec le même levier que pour l'air primaire. L'air secondaire sort proportionnellement à l'air primaire selon un équilibre pré-calculé que l'utilisateur ne peut jamais modifier sous peine de créer de mauvais réglages. Ceci évite toute combustion excessive. L'air secondaire est celui qui permet l'achèvement de la combustion et l'augmentation des rendements. Lorsqu'il est positionné complètement à droite, la quantité d'air diminue dans la chambre de combustion qui ne contient donc qu'une quantité minimum d'air primaire et secondaire.
Cette position est utilisée pour prolonger la combustion (par exemple de nuit ou bien lorsque personne n'est à la maison) de façon à ce que le foyer fermé fonctionne au minimum par combustion ; ceci permet d'économiser du combustible et de maintenir la flamme.



L'utilisation de bois humide ou traité dégage une quantité de fumée supérieure à la normale qui peut salir plus rapidement la vitre. Un mauvais tirage du conduit de fumées peut également affecter la propreté de la vitre, car la combustion ralentit et la fumée reste dans la chambre de combustion plus longtemps que la normale.

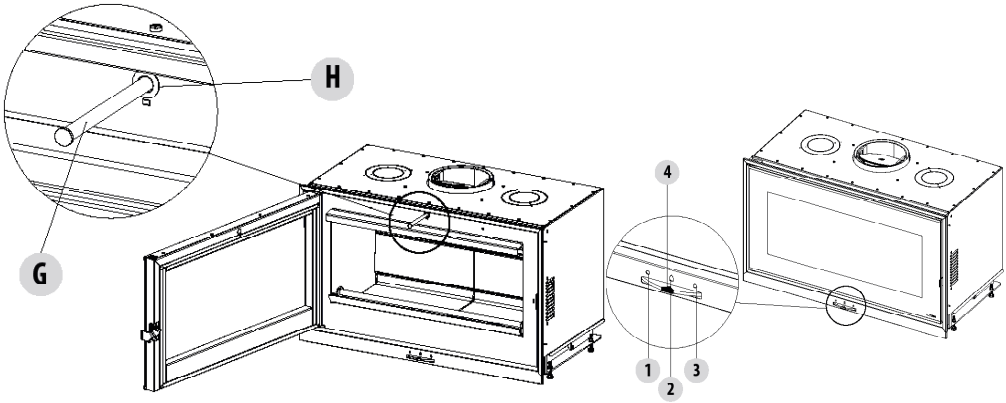
Dans les deux cas, il peut être nécessaire d'augmenter les réglages de l'air primaire et secondaire par rapport aux indications.

ATTENTION : Ne jamais fermer complètement le dispositif de réglage de l'air primaire et secondaire pendant l'allumage, la flamme pourrait s'éteindre soudainement, générant de fortes concentrations de fumée dans la chambre de combustion, avec un risque d'explosion.

13-CONTRÔLE DE LA COMBUSTION

TIGE DE LA VANNE À FUMÉES

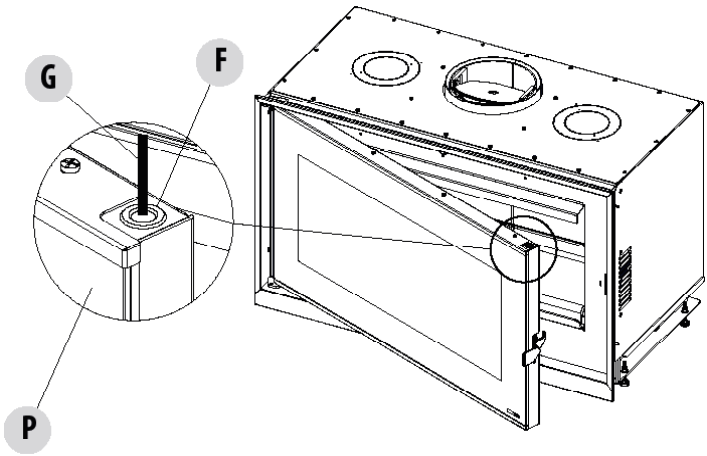
Le système fonctionne exclusivement dans la condition de tirage efficace du conduit de fumées (cf. les caractéristiques techniques) et permet de contrôler au mieux la combustion en prolongeant la durée.
En insérant « la tige de la vanne à fumées » «G» dans le trou spécifique «H», on obtient la fermeture mécanique de la vanne située sur le raccord de sortie des fumées.



Ex. le soir, si l'on effectue un chargement de bois important, (environ 5/7 kg) et si l'on règle l'air au minimum (position du dispositif de réglage à droite POS.3) nous maintenons un environnement confortable pendant toute la nuit et la matinée suivante seront encore présents dans le foyer les bras prêts à un nouveau chargement de bois. Évidemment l'utilisation de la tige peut être faite également dans la journée ou lorsqu'on le souhaite.

Il ne faut pas utiliser la tige insérée dans les cas de tirage insuffisant. L'utilisation dans ces conditions (basse pression, ou conduit partiellement obstrué) peut causer des combustions étouffées et l'encrassement du verre.

Lorsque l'on n'utilise pas la tige «G», il est conseillé de l'insérer dans le logement indiqué «F» pour la conserver et l'avoir toujours à disposition.

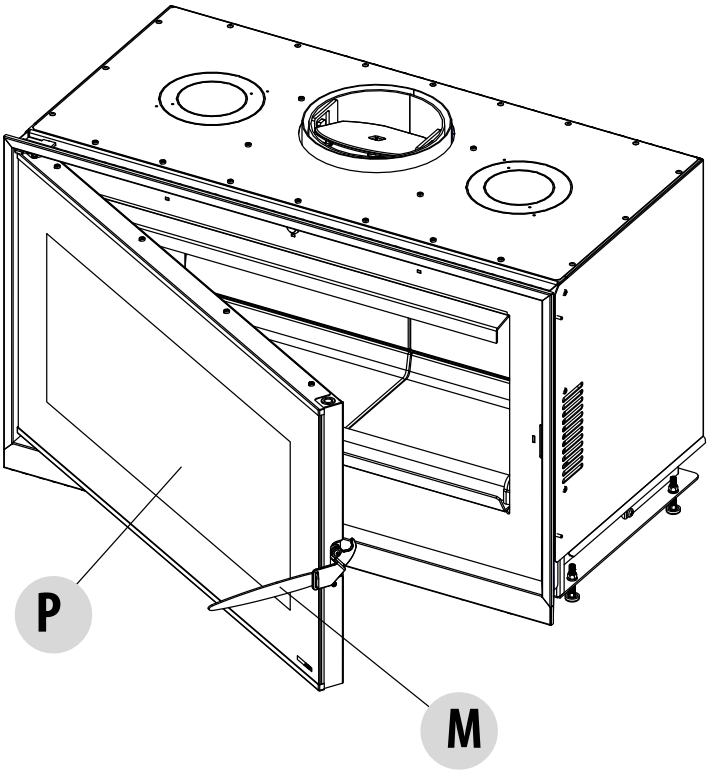


14- PORTE DU FOYER

OUVERTURE DE LA PORTE

Pour ouvrir la porte « **P** » du produit, enfiler la main froide « **M** » dans le trou présent dans la poignée et tirer vers soi.
Au cours de l'utilisation normale, toujours garder la porte du foyer totalement fermée, car des positions intermédiaires causent une combustion anormale (effet de forge), une consommation rapide du bois et réduisent extrêmement l'efficacité de chauffage de l'appareil. Le rendement maximum et le fonctionnement optimal du produit s'obtiennent avec la porte fermée, car l'herméticité de la chambre de combustion et l'entrée calibrée d'oxygène permettent l'augmentation des niveaux de rendement.

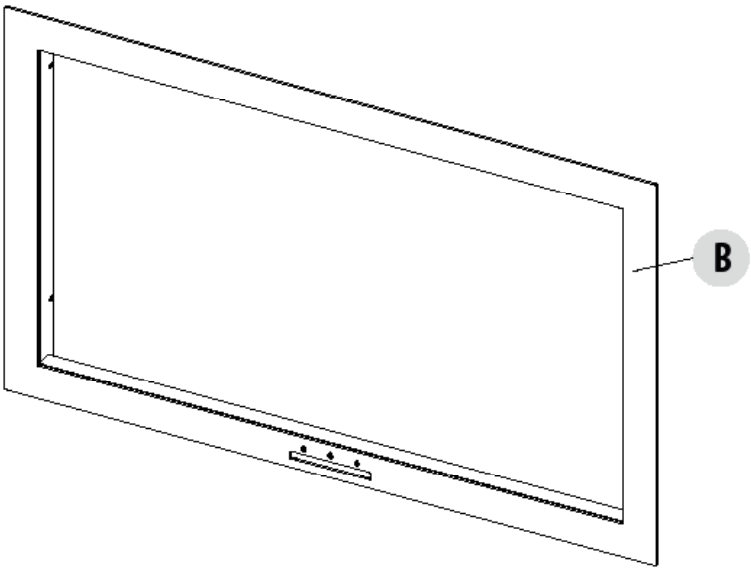
Attention !
N'ouvrir la porte que pour les opérations de chargement du combustible, et uniquement pendant de brèves périodes.



15-ACCESSOIRES

KIT COMFORT AIR SLIM/BASIC
Kit de ventilation pour le raccordement avec des tuyaux et des buses pour l'orientation de l'air chaud.

CADRE 4 CÔTÉS
Il est possible de remplacer le cadre placé autour de la porte fourni par le cadre « B » optionnel de 50 mm.



16-NETTOYAGE

ATTENTION !
Toutes les opérations de nettoyage de tous les composants doivent s'effectuer avec le produit complètement froid ; s'assurer que les braises soient éteintes, utiliser les dispositifs de sécurité pour la protection individuelle (il est conseillé de porter un masque FP2) et utiliser un équipement approprié pour l'entretien.

NETTOYAGE PAR L'UTILISATEUR

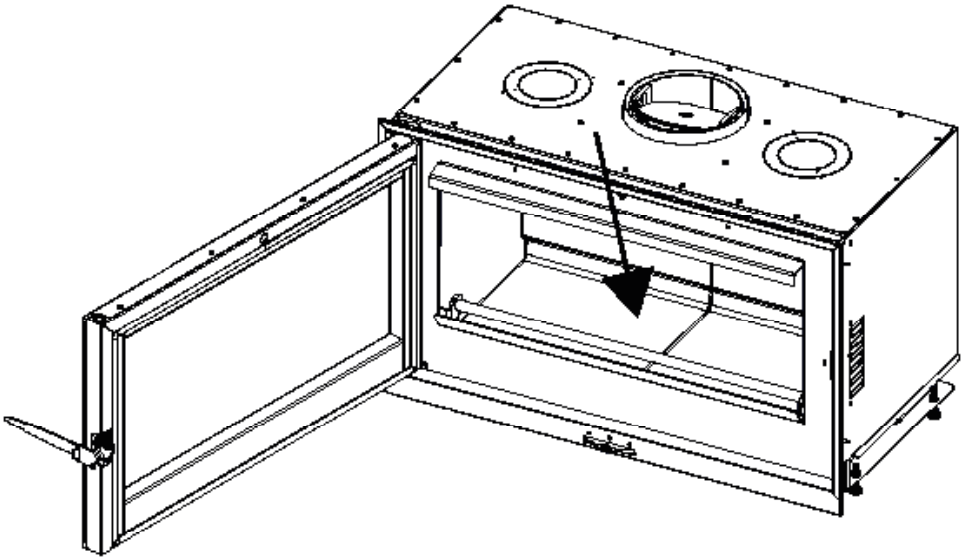
NETTOYAGE DE LA VITRE

Pour le nettoyage de la vitre, il est possible d'utiliser des détergents spécifiques (voir notre catalogue), un chiffon imprégné d'une solution composée d'eau et d'ammoniac ou un peu de cendre blanche et une feuille de journal (quotidien) humidifiée.
Pour ouvrir la porte, suivre la procédure au chapitre dédié.

ATTENTION !
Ne pas pulvériser le produit détergent sur les parties peintes et sur les joints d'étanchéité de la porte (cordon en fibre de céramique)

ÉLIMINATION DES CENDRES

Il est conseillé de procéder à un nettoyage adéquat de la plaque foyère avant chaque rallumage afin d'obtenir une bonne combustion.
Pour éliminer les cendres résiduelles de la plaque foyère, utiliser une pelle en métal en s'aidant éventuellement d'une brosse pour mettre les cendres dans des récipients non inflammables pour le transport.



Les éventuelles cendres encore chaudes ne doivent pas être stockées en plein air de façon incontrôlée ni mises à la poubelle. Les laisser refroidir à ciel ouvert dans un récipient métallique.

Ce n'est qu'une fois la cendre complètement froide ***qu'il est possible d'utiliser aussi un aspirateur pour l'enlever. Pour aspirer les cendres, utiliser des aspirateurs spécifiques, qui sont facilement disponibles sur le marché.***

16-NETTOYAGE

NETTOYAGE DES PAROIS EN RÉFRACTAIRE

Elles n'exigent aucun nettoyage étant donné que la caractéristique de ce matériau (réfractaire) est de ne pas absorber la suie mais de faciliter son auto-combustion quand le foyer est chaud. Après la phase d'allumage, au cours de laquelle le foyer tend à noircir, les réfractaires tendent à redevenir blancs, à partir de la base de la flamme, quand la chambre de combustion sera à la bonne température (~ 400 °C).

Si ce phénomène ne se produit pas, cela peut être causer par :

- Bois humide ou résineux qui ne libère pas assez de chaleur ou qui salit la chambre de combustion
- Performances médiocres de la cheminée qui provoquent un stationnement trop long de la fumée dans la chambre de combustion, salissant ainsi le foyer
- Cheminée à faible tirage, qui ne facilite pas le développement de la flamme et donc l'obtention des températures adéquates pour les réfractaires.

Ne jamais nettoyer le réfractaire avec un chiffon humide ou autre, car il pourrait se tacher.
Utliser tout au plus un pinceau sec pour éliminer les gros dépôts de suie.

Compte tenu des mises en garde et indications précédentes, l'absence de « blanchissement » de réfractaire ne doit pas être considérée comme un défaut.

NETTOYAGE PAR LE TECHNICIEN AGRÉÉ

NETTOYAGE DU CONDUIT DE FUMÉE

Il est conseillé d'effectuer le nettoyage mécanique du conduit de fumées **au moins une fois par an** ; un dépôt excessif de scories non brûlées peut provoquer des problèmes dans l'évacuation des fumées et l'incendie de la cheminée. Pour effectuer le nettoyage du conduit de fumées de l'appareil, enlever le déflecteur de fumée : pour l'extraire correctement, le soulever à l'avant tout en le faisant simultanément avancer pour le dégager des supports d'appui postérieur.

Le conduit de fumées doit être nettoyé tous les ans, car les dépôts de suie/créosote réduisent sa section, et donc le tirage, ce qui nuit au bon fonctionnement du produit et, dans les cas les plus graves, peut même déclencher un feu de suie dans la cheminée, avec le risque d'une défaillance mécanique de la cheminée elle-même et d'un incendie dans l'habitation.

Il est obligatoire de faire nettoyer et de contrôler le conduit de fumées et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié **au moins une fois par an.** Après le contrôle/l'entretien, se faire remettre une déclaration d'exécution de l'entretien de l'installation.

Attention : le fait de ne pas nettoyer la cheminée au fil du temps compromet la sécurité et le bon fonctionnement de l'installation.

MCZ GROUP S.p.A.
Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : +39 0434/599599 r.a.
Fax : +39 0434/599598
Internet : www.mcz.it
E-mail : mcz@mcz.it